

17/01/2025

Référentiel carbone du réseau CNAREP



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Centres Nationaux des Arts de la Rue et de
l'Espace Public

5 établissements du réseau réalisent leur bilan de gaz à effet de serre et
proposent des solutions concrètes pour passer à l'action !

Sommaire

- Pourquoi ce référentiel ?
- Le contenu du référentiel et comment l'utiliser
- La méthode de travail collaborative
- À propos du réseau CNAREP & de WeCount

1

Les profils des établissements & le périmètre d'étude

2

Analyse globale

3

Analyse par poste d'émission

3-1

Mobilités

3-2

Achats de services

3-3

Bâtiments

4

Conclusion

Pourquoi ce référentiel carbone ?

Ce guide répond à une volonté de la Direction générale de la création artistique – DGCA - du ministère de la Culture d'accompagner l'engagement de l'ensemble de ses opérateur.rices dans une démarche de transition écologique.

Il a pour objectif d'aider les centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public à **définir leur stratégie climat** et à **déployer leur plan d'actions** pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, en s'appuyant sur un référentiel de différents profils carbone.

Ce guide est le fruit de la collaboration entre WeCount, entreprise spécialisée dans l'accompagnement des secteurs à fort enjeux de décarbonation et les associations CNAREP, A-CCN (centres chorégraphiques nationaux) et A-CDCN (centres de développement chorégraphique nationaux), avec le soutien financier de la DGCA.

Cette collaboration a permis de constituer un **collectif de 10 structures des réseaux CNAREP, CCN et CDCN**. Ensemble, ils ont réalisé leur bilan de gaz à effet de serre et leur plan d'actions lors d'un programme d'accompagnement de 4 mois appelé « promotion climat ».

Ce document présente le résultat et l'analyse des travaux réalisés par les **4 structures du réseau CNAREP**. Le choix de ces 5 structures a été fait de manière à constituer un échantillon représentatif. Une autre structure du réseau (Quelques p'Arts), qui avait déjà fait son bilan carbone avec WeCount l'année précédente, se joint au collectif pour enrichir l'échantillon. Cela a permis de préciser des profils d'émissions de référence permettant de mettre en place une **feuille de route** à la fois commune et propre à chaque structure.

Les recommandations de ce guide s'appuient sur le retour d'expérience opérationnel de ces 4 structures, l'expertise de WeCount et la dizaine d'expert.es mobilisé.es dans le programme.

WECOUNT |



Lieux Publics



CHALON
DANS LA RUE

Centre National des Arts de la Rue
et de l'Espace Public



Le contenu de ce référentiel carbone

Plusieurs thématiques sont abordées dans ce référentiel :

- ❖ Des **conseils pratiques** à adopter pour se lancer dans la décarbonation de son établissement ;
- ❖ Les **spécificités méthodologiques** d'un bilan carbone de gaz à effet de serre pour les structures du réseau CNAREP;
- ❖ L'analyse des **émissions de gaz à effet de serre par catégorie** des structures composant l'échantillon tout en soulignant les spécificités des structures. ;
- ❖ Une attention apportée aux **émissions liées aux festivals** ;
- ❖ Les **leviers d'action** à mettre en place à l'**échelle de la structure** pour réduire son empreinte carbone, poste par poste ;
- ❖ Des **recommandations de leviers d'action à mettre en place à l'échelle du secteur.**

Ce référentiel se concentre uniquement sur les **impacts carbone** du secteur de la culture et plus particulièrement du spectacle vivant et de la danse. Les autres externalités négatives, telles que les impacts sur la biodiversité, la pollution de l'eau ou encore la pollution de l'air, ne sont pas analysées.

Comment l'utiliser ?

WECOUNT |



L'objectif de ce référentiel est de fournir un certain nombre de leviers d'action que les structures du réseau CNAREP pourront mettre en place, sans avoir nécessairement effectué leur premier bilan carbone, et ce, grâce au travail des quatre structures ayant participé à la promotion climat.

Sur la base des **bilans réalisés par les structures de la promotion** ainsi que l'analyse de leurs **particularités**, des « profils carbone » peuvent être identifiés. Il s'agit de grandes typologies de structures caractérisées par différents critères :

- ❖ Emplacement géographique
- ❖ Activités : résidences, programmation, diffusion, EAC...
- ❖ Bâtiments : salle de spectacle, bureaux, surface occupée, rénovations effectuées, type de chauffage
- ❖ Niveau de sensibilité aux enjeux environnementaux et sociaux
- ❖ Nombre d'ETP
- ❖ Organisation d'un festival
- ❖ Nombre de spectateur.ices
- ❖ Spécificités : hébergements, atelier, restauration

Les structures du réseau n'ayant pas effectué de bilan carbone pourront, à partir de leurs particularités et leurs paramètres, parmi ceux listés ici, estimer à quoi ressemble leur bilan, mais aussi et surtout quels sont les postes d'émissions les plus importants pour leur structure. Ainsi, ces profils et le référentiel permettent de **décliner la démarche de décarbonation à plus grande échelle** et d'accompagner collectivement les autres établissements du réseau dans la mise en œuvre d'un plan d'action cohérent et pertinent pour la transformation de leurs activités. En effet, grâce aux leviers d'action proposés, ils pourront **prioriser leurs efforts en fonction des postes principaux identifiés** et cibler les leviers d'action pertinents.

La méthode de travail collaborative



Promotion climat

WeCount a développé une méthode de travail collaborative sur la décarbonation permettant à l'échelle d'un secteur :

- ❖ D'accompagner un collectif de structures dans la réalisation de leur **bilan de gaz à effet de serre** et d'une **stratégie climat** sur 4 mois
- ❖ De s'appuyer sur ce travail collectif pour produire des **bonnes pratiques** à destination de l'ensemble des structures du secteur adressé.

Cette méthode a été déclinée pour le spectacle vivant en mobilisant 10 centres nationaux des réseaux CNAREP, CCN et CDCN, afin de garantir des recommandations complètes et représentatives.

Le contenu du programme alterne entre :

- ❖ Des formations par une dizaine d'experts de la décarbonation du secteur de la culture et des consultant.es WeCount
- ❖ Des ateliers collectifs entre équipes Climat de chaque structure, pour partager les bonnes pratiques
- ❖ Un accompagnement individuel de chaque organisation participante par les consultant.es carbone de WeCount, pour réaliser leur bilan de gaz à effet de serre (défini par bilan GES dans la suite de ce guide) et stratégie climat
- ❖ L'utilisation de la plateforme de comptabilité carbone WeCount pour fiabiliser la réalisation des bilans GES.

À propos de l'A-CNAREP

Inscrits parmi les réseaux labellisés par le ministère de la Culture en 2010, les centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public accompagnent les projets artistiques et culturels pour l'espace public ainsi que les parcours des artistes en prenant appui sur leur territoire d'implantation. Ce sont les établissements de référence pour la création, la diffusion et la présentation aux publics de projets artistiques conçus pour l'espace public. Ils participent à la reconnaissance et à la qualification des arts de la rue et de l'espace public.

Face aux transitions, dans un contexte de profondes évolutions des valeurs et des organisations, consciente de la transformation écologique du secteur culturel, l'A-CNAREP se veut un espace de réflexion et d'expérimentation, de prospective et d'action ; l'association est en dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires professionnels, sociaux ou politiques en France comme à l'international.



À propos de WeCount

WeCount est spécialiste dans l'accompagnement à la transition bas-carbone, notamment dans le secteur de la culture et de l'enseignement. La société a développé la méthode des "Promotions Climat". Ces programmes permettent à un collectif d'établissement du même secteur de réaliser en 3 mois leur bilan carbone et stratégie climat, en s'appuyant sur l'accompagnement par des experts du secteur et le partage de bonnes pratiques. Elle a accompagné plus de 200 entreprises sous ce format, du secteur de l'agroalimentaire au BTP, en passant par le textile.

Notre raison d'être

Transmettre à chacun **les clés** pour
transformer son organisation
vers un futur **désirable et durable.**



Pour comprendre les analyses

Pour chaque catégorie analysée, un indicateur est calculé permettant de rapporter les émissions GES à une métrique adaptée. Cet indicateur permet de comparer les établissements entre eux afin de faire ressortir leurs similarités ou leurs disparités.

Catégorie analysée	Indicateur de comparaison
Analyse globale	tCO2e / ETP tCO2e / spectateur.ice
La consommation énergétique des bâtiments	tCO2e / m²
Les déplacements des spectateur.ices	tCO2e / représentation tCO2e / spectateur.ice
Les déplacements des artistes et du matériel	tCO2e / compagnie tCO2e / représentation
Les déplacements (quotidiens et professionnels)	tCO2e / ETP
Les achats de services	tCO2e / ETP
L'alimentation	tCO2e / ETP

Synthèse de l'échantillon

	Atelier 231	Chalon dans la Rue	Le Citron Jaune	Lieux Publics	Quelques p'Arts
Nombre de compagnies accueillies en résidence	25	15	14	13	10
Nombre de spectateur.ices (dont festivals)	88 000 (80 000)	202 000 (200 000)	9 068 (4 070)	41 400	34 000 (11 000)
Nombre d'ETP	11	17	6	30	6,4
Surface utilisée (m²)	2500	810	1344	2000	200
Nombre de représentations	200	900	35	15	95

01

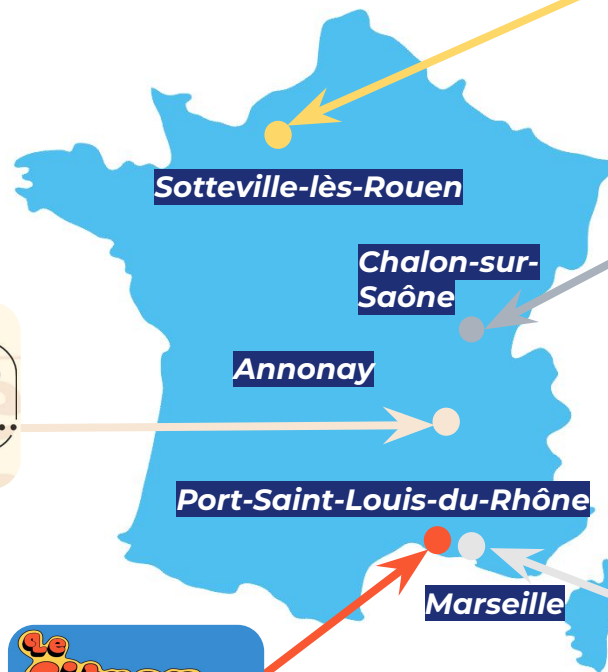
Les profils d' établissements & le périmètre d'étude

Le profil des établissements

La carte des participants



WE COUNT



Sotheville-lès-Rouen

Chalon-sur-Saône

Annonay

Port-Saint-Louis-du-Rhône

Marseille

CHALON
DANS LA RUE

Centre National des Arts de la Rue
et de l'Espace Public

Lieux Publics

Le profil des établissements

La diversité de l'échantillon

Bien qu'appartenant toutes au réseau CNAREP, les 5 structures considérées sont toutes différentes, et ce, en plusieurs points, qui influent évidemment sur les résultats de leur bilan GES :

- ❖ **La localisation** : d'un point de vue géographique (centre-ville, milieu rural, périphérie...) mais aussi climatique (le climat de la région dans laquelle elles se trouvent influe sur leurs activités)
- ❖ **La taille** : nombre d'artistes produit.es ou accueilli.es, de spectateurs accueilli.es à l'année ou sur un festival.
- ❖ **Les activités principales** : festivals, résidence d'artiste, éducation artistique et culturelle (EAC), programmation, atelier de décors et costumes...
- ❖ **Les bâtiments** : taille des locaux, ancienneté des bâtiments, rénovations réalisées
- ❖ **La saisonnalité** : période d'organisation des festivals, fonctionnement en biennale ou non
- ❖ **Le rayonnement** : international, national ou régional, partenariat avec d'autres structures, participation à des réseaux européens.
- ❖ **La disponibilité des données** à récolter pour le bilan carbone et le recours à des estimations.
- ❖ **La motivation** de la structure : implication et intérêt particuliers pour la transition écologique, sensibilité de l'équipe aux questions environnementales et sociales.



Lieux Publics

Fondé en 1983, Lieux Publics accompagne les artistes de toutes les disciplines qui créent pour, avec et dans l'espace public, au sein des quartiers nord de Marseille. Alexis Nys en est le directeur, depuis février 2023.

Description :

- Ses principales activités sont : les **aides à la création**, (une vingtaine de coproductions et de résidences par an), les **projets de territoire**, et une **programmation** en saison avec des rendez-vous et temps forts proposés toute l'année sur la Métropole Aix-Marseille.
- Lieux Publics assure depuis 2022 la coordination de la **Cité des arts de la rue**, espace de 36 000 m² dédié au spectacle vivant.
- Lieux publics pilote le **réseau européen** IN SITU et inscrit son travail à l'échelle internationale.
- Plus de 41 000 spectateur.ices à l'année. Lieux Publics n'organise pas de festival.



Créé en 1992 à Port-Saint-Louis-du-Rhône, Le Citron Jaune est un projet artistique et culturel pluridisciplinaire dédié à la relation entre arts, écologie et territoire.

Description :

- Lieu de **résidences** et d'**accompagnement de la création contemporaine**, Le Citron Jaune, mène aussi des **projets de territoire**, et **diffuse** et **produit** des artistes qui travaillent sur des questions liées à nos modalités d'alimentation, nos façons d'habiter les espaces et de vivre entre humain et autres qu'humains.
- Membre du **réseau européen** LAND
- Plus de 1 300 m² de bâtiment
- Plus de 8 000 spectateur.ices accueilli.es en 2023
- Accueille des artistes qui créent avec et pour l'espace public et traitent artistiquement de problématiques économiques, sociales, politiques liées à notre situation écologique.

Créé en 1987 à Chalon-sur-Saône, son équipe a investi l'ancien abattoir de la ville pour s'y installer et développer une activité à l'année en 1991.

Description :

- Les actions de ce CNAREP se déploient en deux temps intrinsèquement liés : l'activité à l'année (**production, diffusion, atelier, projets de territoire et accueil en résidence**), et le **festival Chalon dans la rue** au mois de juillet.
- 810 m² de **bâtiment, chauffage au gaz** et électrique
- Lors des 5 jours de festival, ce sont **200 000 spectateur.ices** et près de **1000 professionnel.les du secteur** qui sont accueilli.es, et **150 compagnies** qui se produisent.



Inauguré en 1998 et labellisé par le Ministère de la Culture en 2010, l'Atelier 231 est une friche industrielle dont la réhabilitation en lieu culturel destiné aux arts de la rue a été entièrement pensée avec les compagnies.

Description :

- Propose des **résidences** d'artistes, ainsi que de nombreuses **activités tout public** tout au long de l'année.
- Surface de bâtiment important : 2 500 m² de bureaux, de studios, ateliers...
- 88 000 spectateur.ices en 2023, en production, diffusion et sur le festival.
- **Festival Viva Cité**, dont le CNAREP assure la direction artistique de la programmation IN. La programmation OFF est gérée par la ville de Sotteville-lès-Rouen qui assure l'organisation générale du festival.



Projet initié en 1988, Quelques p'Arts est labellisé CNAREP en 2013. Son projet est le suivant : favoriser de nouvelles formes de rassemblements artistiques et esthétiques, expérimenter de nouvelles modalités de circulation des œuvres et de rencontres avec le public par une approche territoriale innovante.

Description :

- Diffusion, aide à la création (accueil de résidences et résidences décentralisées ou itinérantes), Pôle Ressources (actions de médiation et mise en réseau)
- Temps Fort organisé chaque année sur 3 jours
- Une équipe sensible aux questions écologiques, et volontaire pour s'engager dans la transition écologique, un public réceptif sur le sujet et un territoire propice (nombreuses initiatives, exploitations agricoles biologiques, etc)
- Chauffage au gaz
- 20 000-30 000 spectateur.ices par an

Les activités principales d'une structure du réseau CNAREP

Programmation
de compagnies
indépendantes
en saison

Médiation
/EAC

Projets
européens

Production et
accueil en
résidence de
compagnies

Organisation
d'un festival

Le périmètre de l'étude

Définir le périmètre d'un bilan carbone

Pour définir son périmètre d'activité, il faut :

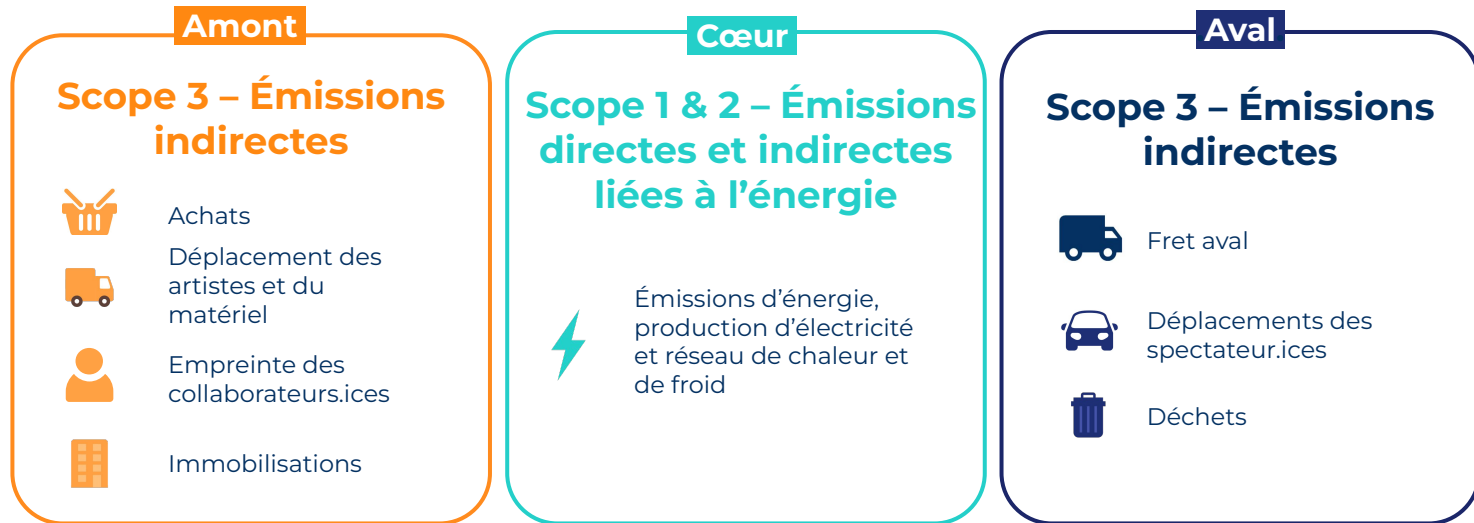
- ❖ **Définir la cartographie des flux**, c'est-à-dire représenter de manière visuelle et analyser ses différentes opérations, les flux de matière, produits et services ainsi que les différents acteurs concernés. Cette étape permet de lister l'ensemble des postes d'émissions à mesurer dans le bilan GES.
- ❖ **Définir le périmètre organisationnel du bilan de gaz à effet de serre**. Le bilan GES doit refléter l'organisation de la structure, et permettre une maille d'analyse suffisamment fine pour identifier des actions de réduction. Lors de cette étape, la structure doit notamment définir à quel niveau géographique sera réalisé le bilan GES, ainsi que les activités et familles d'activités qui seront distinguées dans le bilan GES.
- ❖ **Choisir une méthode de calcul adaptée**. Pour chaque poste d'émission, il s'agit de trouver la bonne méthode de calcul, en fonction de la donnée existante, des facteurs d'émission disponibles sur cette activité et de l'importance estimée de ce poste pour le bilan GES. Lors de la réalisation de son premier bilan GES, il est important de prioriser ses efforts en matière de précision des émissions calculées sur les postes significatifs du bilan GES.
- ❖ **Définir l'unité de la donnée à collecter**, avec, dans certains cas, la nécessité de convertir les données utilisées habituellement pour les adapter à la méthode de calcul et aux facteurs d'émission relatifs à son activité.



Le périmètre de l'étude

Les différents scope d'un bilan carbone

- ❖ **Les émissions directes liées à l'énergie** regroupent l'utilisation d'énergies fossiles pour la combustion de carburant des véhicules de fonction ou le chauffage des bâtiments ;
- ❖ **Les émissions indirectes liées à l'énergie** comptent la consommation d'électricité ;
- ❖ **Les autres émissions indirectes** couvrent l'ensemble des autres émissions en amont et en aval, comme la mobilité des collaborateurs, des spectateurs et des artistes, l'achat de matériel, de services, les immobilisations des bâtiments, chapiteaux et véhicules ou encore les déchets et l'alimentation des festivaliers.



Concernant les données indirectes, il est nécessaire de définir son périmètre en amont, pour définir jusqu'où remonter dans son champ de responsabilité.

Le périmètre de l'étude

La collecte des données collaborateurs

La collecte des données nécessite l'implication de plusieurs collaborateur.ices au sein des équipes. Pour gagner en efficacité, les participant.es du programme ont bénéficié de l'outil **"Mon Empreinte Pro"**, développé par WeCount.

Exemple de résultat au questionnaire "Mon Empreinte Pro"



La collecte des données nécessite l'implication de plusieurs collaborateur.ices au sein des équipes, avec parfois du temps important à consacrer pour récupérer certaines données, dû à la nécessité de croiser différentes sources. Pour gagner en efficacité, les participants du programme ont bénéficié de l'outil "Mon Empreinte Pro", développé par WeCount. Cet outil, sous forme de questionnaire, collecte les données des collaborateur.ices indispensables à la réalisation du bilan carbone, tout en affichant à la fin du questionnaire l'impact carbone des activités professionnelles de la personne répondante. Cet outil intègre donc deux rôles : collecter les données et sensibiliser les collaborateur.ices.

Cet outil intègre donc deux rôles : collecter les données et sensibiliser les collaborateur.ices.

Calcul des émissions

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) peuvent être calculées en utilisant des données d'activité et des coefficients de conversion adaptés, appelés "facteurs d'émission" (FE). La formule permettant l'estimation de ces émissions est la suivante :

$$\begin{array}{ccc} \text{Données d'activité} & \times & \text{Facteur d'émission} & = & \text{Émissions GES liées à l'activité} \\ \text{Exemple : } 50 \text{ L d'essence} & & 2,8 \text{ kg CO}_2\text{e/L d'essence} & & 140 \text{ kg CO}_2\text{e} \end{array}$$

Les **facteurs d'émission** sont disponibles sur plusieurs bases de données différentes, comme celle de l'**ADEME**, ou encore **Exiobase**. Les données d'activité, quant à elle, sont celles que la structure doit obtenir : il s'agit des litres d'essence consommées par les véhicules de la structure, des factures d'énergie, du nombre d'équipements informatiques et techniques, etc.

En dernier recours, les **ratios monétaires** sont des facteurs d'émissions qui permettent de traduire un montant d'achats en émissions de CO₂e. Ils présentent en général une **très grande incertitude**, et ne permettent pas d'identifier des leviers de réduction. Leur utilisation est donc à limiter aux cas où l'utilisation de données physiques n'est pas possible.

Spécificités d'un bilan carbone du réseau de CNAREP

Certaines méthodes de calcul sont spécifiques au secteur de la culture. Les hypothèses et méthodes utilisées lors de la Promotion Climat sont présentées ci-dessous, par catégorie.

❖ Calcul des émissions liées aux artistes

En ce qui concerne les déplacements et l'alimentation des artistes, les structures ont en général accès aux données. Celles-ci ont donc pu être intégrées directement et de manière précise, sans passer par un questionnaire. Cette méthode de collecte des données est moins chronophage et plus précise, et est à favoriser. Elle encourage aussi la rigueur dans le fait de consigner ces données et encourage les structures à le faire au fur et à mesure de la venue des artistes, afin de se simplifier la tâche et d'augmenter la précision de leur bilan carbone.

❖ Calcul des émissions liées au matériel spécifique au secteur culturel

Le secteur utilise du matériel spécifique et pour lequel des analyses de cycle de vie n'ont en général pas été faites. C'est le cas par exemple des liaisons ear-monitor pour les concerts, des décors ou du matériel scénique, ou encore de certaines enceintes. Dans la plupart des cas, les facteurs d'émission de ce matériel a été estimé à partir de facteurs d'émission d'équipements informatiques ou techniques similaires.

❖ Les déplacements des spectateur.ices et des visiteurs

1. Périmètre

Les émissions des spectateur.ices assistant aux spectacles produits ou diffusés — dans le cadre de festivals organisés par les structures, de leur programmation, lors de tournées ou encore lors des sorties de résidence — doivent être comptabilisées. Cependant, dans certains cas, ces émissions peuvent ne pas être prises en compte. C'est le cas si un ou plusieurs des critères suivants s'applique :

- ★ les émissions en questions sont négligeables comparées au bilan carbone global (ce qui est rarement le cas pour des déplacements spectateur.ices...)
- ★ la structure n'a aucun levier d'action, direct ou indirect, sur ces émissions
- ★ l'approche "Risques" justifie de ne pas le prendre en compte, à savoir que ces émissions et l'évolution des activités qui les génèrent ne représentent aucun risque économique, réglementaire, technologique ou de réputation pour la structure
- ★ les guides sectoriels ou recommandations

2. Méthode de calcul

Les données pour cette catégorie (le nombre de spectateur.ices, leur moyen de transport ainsi que leur provenance) ne sont, dans la plupart des cas, pas consignées par les structures. C'est pourquoi des hypothèses fortes ont été faites pour approcher les émissions associées aux déplacements des spectateur.ices. Les spectateur.ices sont ainsi supposés.e venir de grandes typologies de zones géographiques que sont le milieu rural, l'agglomération, la périphérie d'une ville et le centre-ville. Connaissant la structure et son emplacement géographique ainsi que son inscription au sein de son territoire, nous avons pu déterminer si les visiteurs effectuaient un trajet entre agglomérations (proches ou éloignées), entre un centre-ville et sa périphérie, ou au sein d'une ville. Ainsi, lorsque le moyen de transport n'est pas clairement identifié, les hypothèses suivantes concernant ces différents trajets ont été utilisées :

- **Trajet entre agglomérations proches** (200 km aller-retour), réparti entre la voiture (70 %) et le train (30 %)
- **Trajet entre agglomérations éloignées** (800 km aller-retour), répartis entre la voiture (30 %), le TGV (40 %) et l'avion court-courrier (30 %).
- **Trajet intra-urbain** défini sur la base d'un déplacement en grande ville (30 km aller-retour), à part majoritaire en transports en commun (80 %) et minoritaire en voiture (20 %).
- **Trajet entre un centre-ville et sa périphérie** (80 km aller-retour) majoritairement en voiture (80 %), avec une part réduite de train et de transports urbains (10 % chacun).

Dans d'autres cas, le moyen de transport est facilement identifiable ou les hypothèses sont plus facilement justifiables : par exemple, pour un trajet intercontinental, le moyen de transport considéré sera l'avion.

Chaque structure ayant une situation différente sur le territoire (en centre-ville, en périphérie ou même à plusieurs dizaines de kilomètres des portes de la ville) et s'adressant à des publics parfois différents, les hypothèses ont été adaptées en ce sens.

Leviers d'actions pour décarboner le réseau CNAREP

Méthode de qualification des leviers d'actions

Dans l'ensemble de ce référentiel carbone, chacune des actions est qualifiée selon trois critères : l'impact de l'action sur la catégorie concernée, son coût et sa faisabilité. Cette qualification est conçue pour aider les établissements à prioriser les actions à mettre en place. L'évaluation de chaque action doit cependant être adaptée en fonction du contexte spécifique de chaque établissement.



Le coût sur une échelle de 1 à 5 avec 1 pour une opération peu ou non coûteuse, 5 pour des investissements financiers conséquents. Cette donnée est à titre d'information et à pondérer en fonction de l'établissement.



La **facilité de mise en œuvre**, qui permet notamment de prendre en compte la temporalité de mise en place d'une action. Cet indicateur s'étend de 1 (très facile à mettre en œuvre, peu ou pas de prérequis nécessaires) à 5 (entraîne de profondes modifications de fonctionnement).



L'impact correspond au potentiel de réduction moyen **sur le poste d'émission concerné** (et non pas sur le bilan GES global). Il est quantifié de 1 à 5, selon l'échelle suivante :



Attention, il est important de considérer l'impact de l'action sur la catégorie concernée ET l'importance de ce poste dans l'empreinte carbone globale. Une action ayant un fort potentiel de réduction sur une catégorie peu impactante ne résulte qu'à une faible baisse des émissions globales, tandis qu'une action ayant un potentiel de réduction modéré sur une catégorie plus impactante peut engendrer une baisse des émissions plus conséquente.

Mesure de l'impact	% de baisse estimée
	< 20%
	20 - 40 %
	40 - 60 %
	60 - 80 %
	> 80%

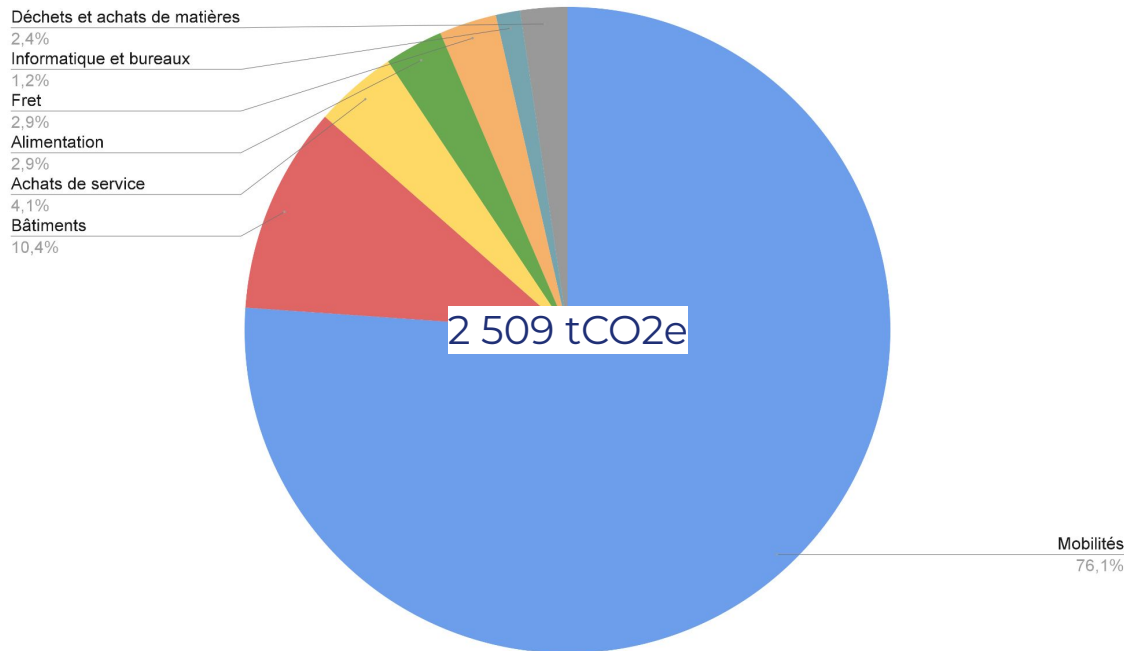
02

Analyse globale

Analyse globale

Représentation des émissions GES du bilan consolidé

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des émissions de **GES cumulées** selon les différentes catégories du périmètre étudié et pour les cinq structures.



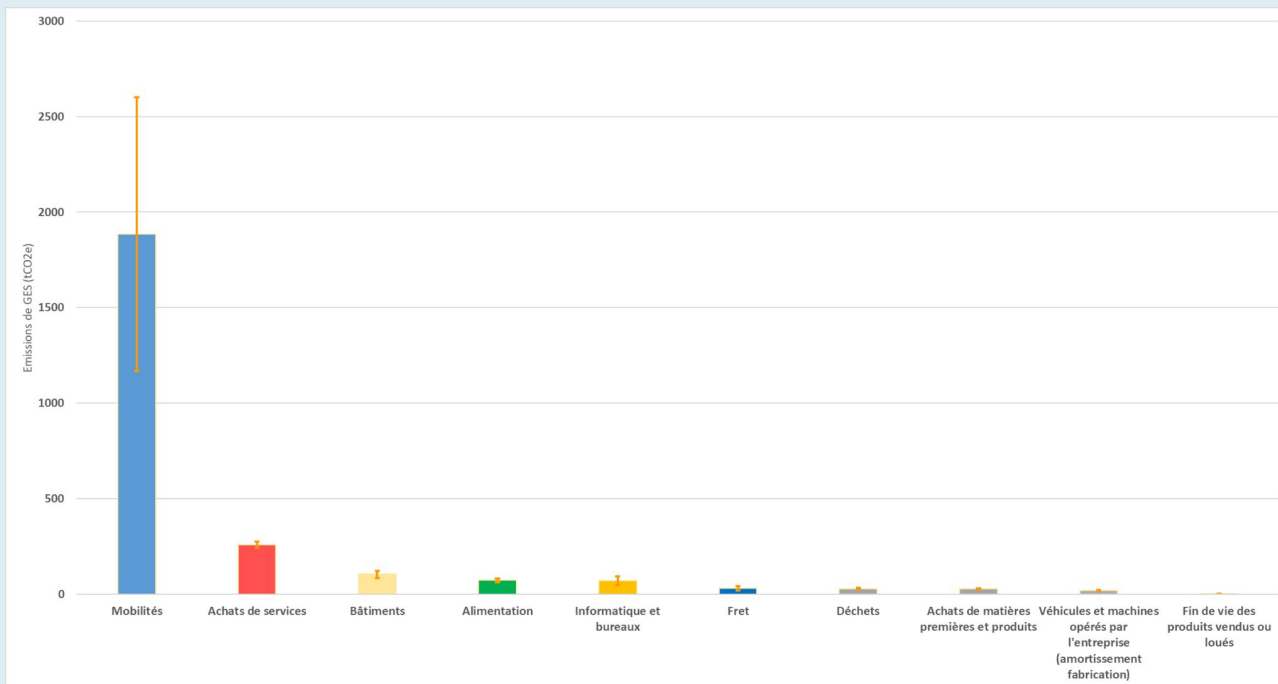
Chiffres clés

- Valeur moyenne
501,8 tonnes de CO2 équivalent pour une structure de l'échantillon
- Valeur minimum et maximum
133 tonnes de CO2 équivalent pour la structure avec les émissions de GES les plus faibles de l'échantillon
1 618,7 tonnes de CO2 équivalent pour la structure avec les émissions de GES les plus élevées de l'échantillon

Analyse globale

Incertitudes des émissions GES

Graphique des incertitudes en tCO2 par catégorie des émissions de GES



Les incertitudes dans le cadre d'un bilan de GES désignent la **marge d'erreur** associée aux estimations des émissions pour chaque catégorie (comme l'énergie, les déplacements, l'alimentation, etc.). Elles reflètent les possibles variations entre les données mesurées ou estimées et les émissions réelles, résultant de différentes sources d'imprécision. Ces incertitudes peuvent provenir, par exemple, des limites des outils de mesure, des approximations dans les données disponibles, des hypothèses utilisées pour réaliser les calculs et des facteurs d'émissions..

Quantifier ces incertitudes est essentiel, car cela permet d'**évaluer la fiabilité du bilan de GES global** et de comprendre où des améliorations dans la collecte de données ou les méthodes de calcul pourraient réduire les marges d'erreur.

Analyse globale

Détails des postes d'émissions

Les principaux résultats en termes d'émissions de GES cumulées selon les différentes catégories du périmètre étudié et pour tous les établissements, avec exclusion des données des étudiants

→ 1^{er} poste d'émission : les **mobilités avec 76,1 % des émissions**. Elles comprennent les déplacements des spectateur.ices (64,2%), les déplacements des artistes (5,8%), les déplacements quotidiens des équipes (3,5 %) et leurs déplacements professionnels (1%) ;



S'explique par la **fréquence d'utilisation d'une mobilité fortement carbonée** comme les véhicules motorisés ou l'avion, et le **nombre de personnes** se rendant sur les lieux de représentation (artistes, intermittents techniques et spectateur.ices) ;

→ 2^e poste d'émission : les **bâtiments avec 10,4 % des émissions**. Cela correspond à l'amortissement des constructions et des rénovations sur les bâtiments, mais aussi l'énergie utilisée ;



S'explique par la **grande taille des espaces exploités** par les structures et l'utilisation d'énergie carbonée pour le chauffage et la climatisation ;

→ 3^e poste d'émission : les **achats de services avec 4,1 % des émissions**. Ils correspondent aux prestations comme les honoraires comptables, les prestations informatiques ou prestations de ménage ;



S'explique par le besoin de **services de réparation et maintenance d'équipements et de locaux**, due à la grande superficie d'exploitation de certaines structures ;

→ 4^e poste d'émission : l'**alimentation et le fret, avec 2,9 % des émissions**.

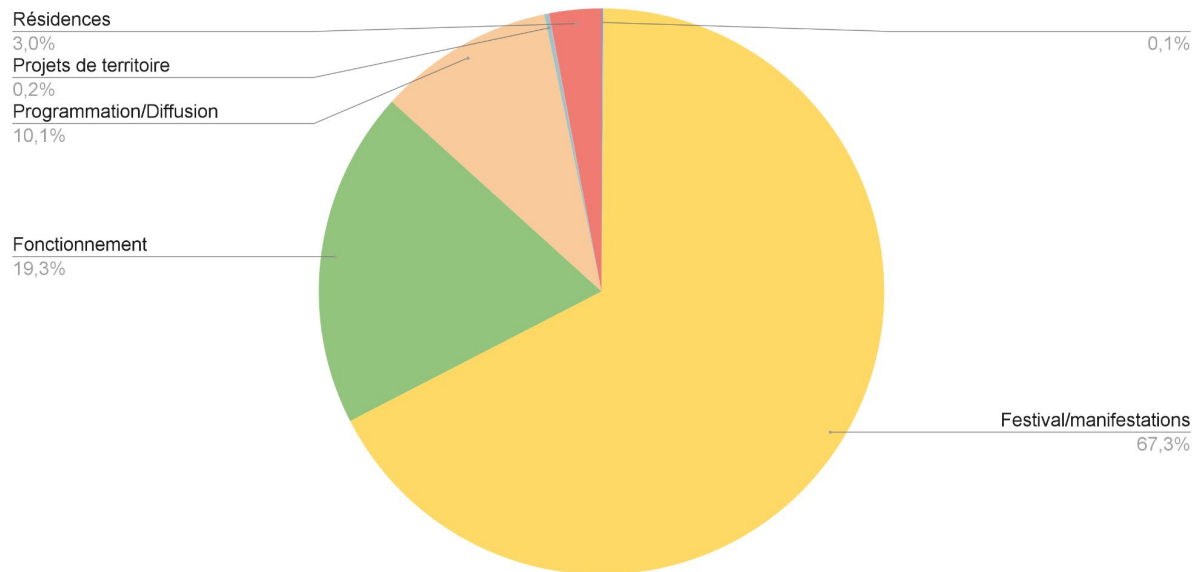


S'explique par **l'accueil de public et la taille des équipes** pour toutes les structures de l'échantillon.

Analyse par activité (produit)

Représentation des émissions GES cumulées par activité des structures du réseau

Le bilan carbone des émissions **GES cumulées** (c'est-à-dire la somme des émissions de toutes les catégories et de tous les établissements) s'élève à **2 509 tonnes de CO₂ équivalent, soit une moyenne de 501,8 tCO₂e.**

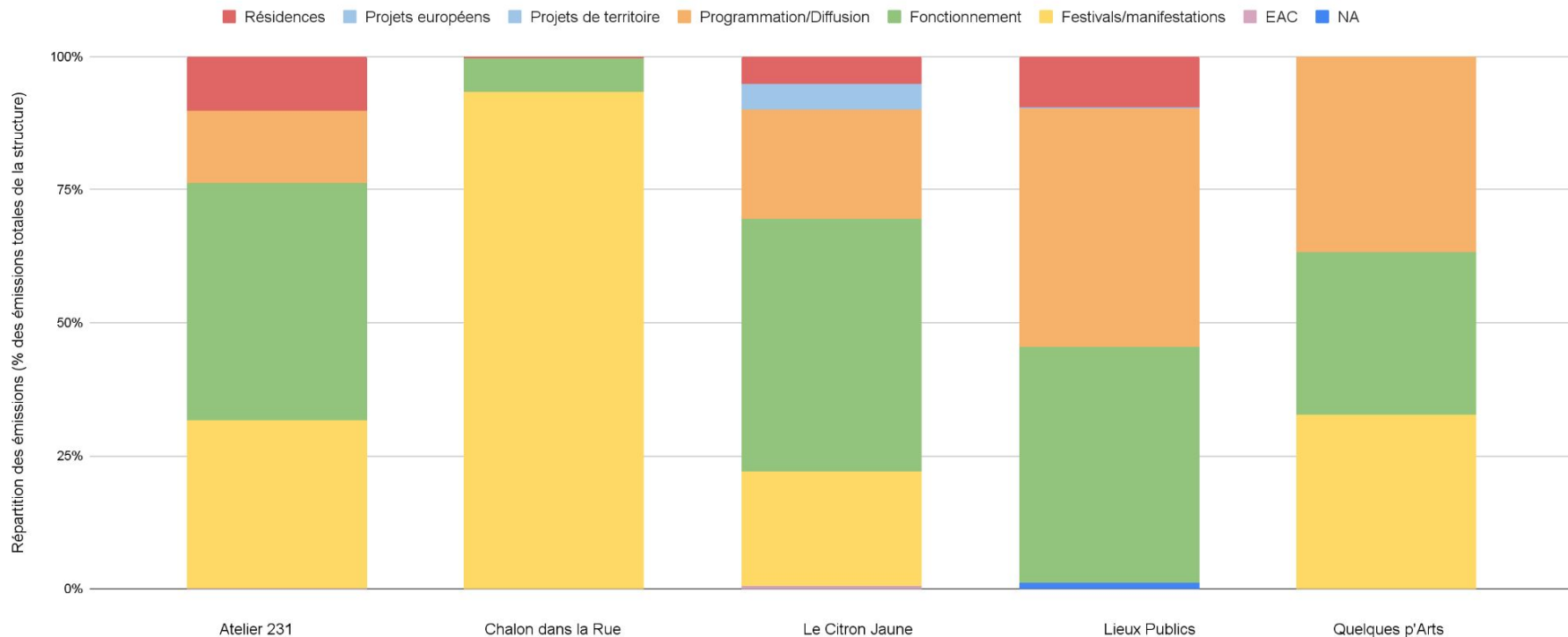


Principaux résultats en termes d'émissions de gaz à effet de serre :

- 1^{re} activité d'émissions : les **festivals et manifestations avec 67,3 % des émissions.**
Ce constat est fortement influencé par l'une des structures, qui organise un festival représentant une majeure partie de son activité ;
- 2^e activité d'émissions : le **fonctionnement** avec **19,3 %** des émissions. Cela correspond à toutes les activités de fonctionnement pur de la structure.
- 3^e activité en d'émissions : la **programmation en saison et les résidences, avec 13 %** des émissions. Cela correspond à toutes les représentations programmées par les structures et l'accueil de compagnies en résidence ;

Analyse par activité (produit)

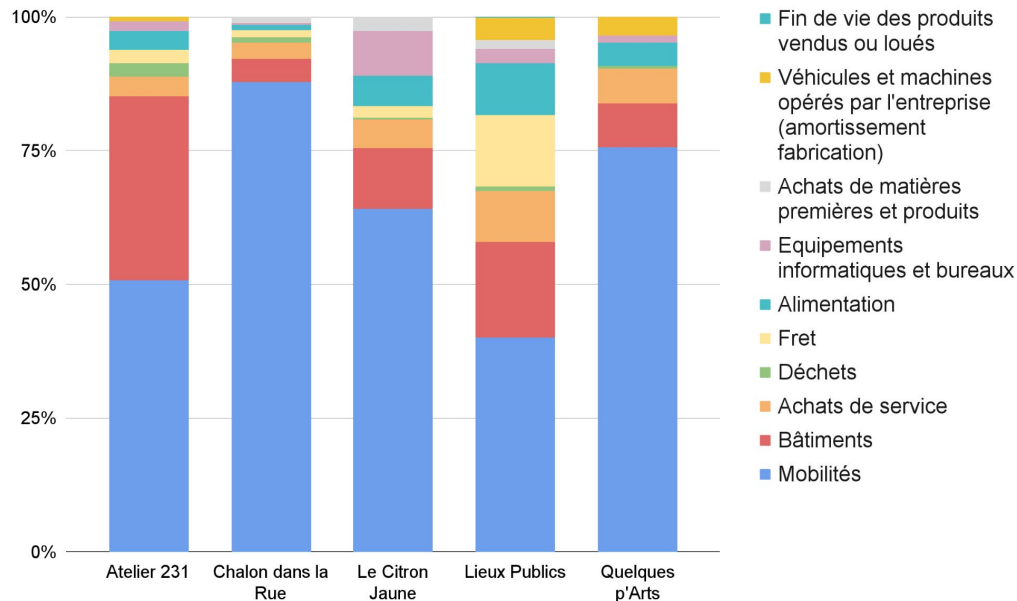
Représentation des émissions GES par activité pour les structures du réseau



Analyse globale

Répartition par établissement et par catégorie du bilan carbone

Le graphique ci-dessous illustre par établissement la répartition des émissions de GES suivant les différentes catégories du bilan carbone (consommation énergétique et amortissement des bâtiments, alimentation, mobilités, etc.)



Explications de cette disparité sur les trois principaux postes d'émissions :

❖ **Les mobilités (inclut déplacements quotidiens et professionnels des équipes, ainsi que les déplacements des spectateur.ices et des artistes) :** Les disparités relatives à ce poste d'émissions s'expliquent par la localisation des bâtiments de la structure et de leurs lieux de représentation (c'est le cas de Quelques p'Arts, qui est situé en milieu rural). La seconde explication de ces disparités, notamment pour Chalon dans la Rue, est celle du poste "déplacements des spectateur.ices" : le festival Chalon dans la Rue attire près de 200 000 spectateur.ices, volume important impliquant des émissions tout aussi importantes.

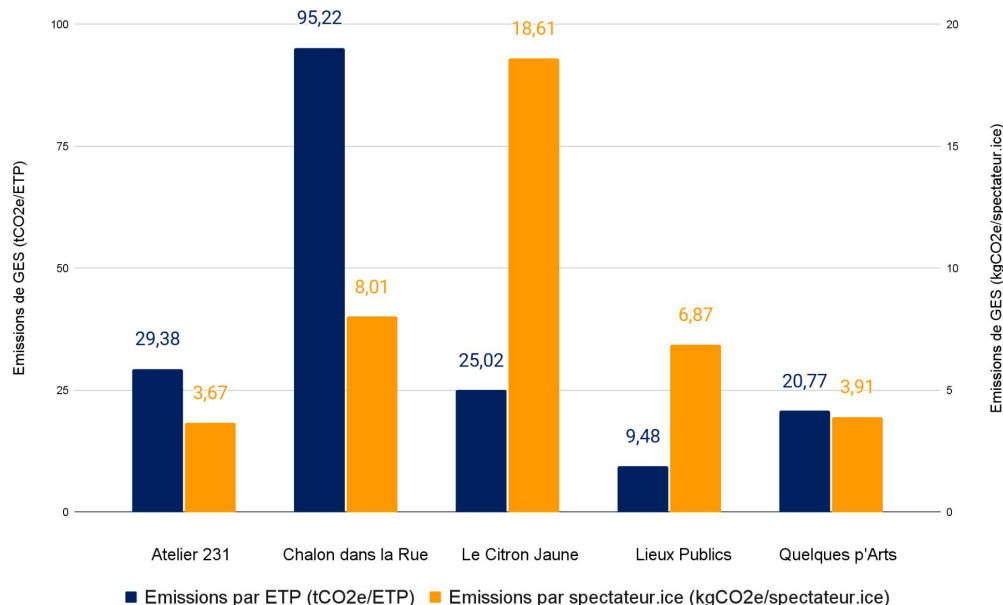
❖ **Utilisation et amortissement des bâtiments :** Les disparités s'expliquent par la taille des espaces exploités par les établissements et le type d'énergie utilisé pour le chauffage et la climatisation : les bâtiments d'Atelier 231 occupent une surface importante comparée aux autres structures, et utilisent du gaz pour le chauffage. À l'inverse, Chalon dans la Rue occupe une petite surface et Le Citron Jaune n'utilise que de l'électricité ;

❖ **Les achats de services :** Cette catégorie est moins soumise à de grandes disparités. Comptabilisées en ratio monétaire, les émissions de GES liées aux achats de services illustrent certaines pratiques des établissements comme une forte activité de réparation et d'installation d'équipements, en cohérence avec la grande superficie d'exploitation de certains établissements.

Analyse globale

Comparaison des émissions de GES par ETP et par spectateur.ices

Graphique de comparaison par structure des émissions de GES des structures rapporté au nombre d'ETP et de spectateur.ices



INDICATEUR

**36 tCO2e par
ETP
en moyenne**

INDICATEUR

**8,2 kgCO2e par
spectateur.ice
en moyenne**

Ces ratios sont calculés en divisant les émissions totales de GES d'une structure, incluant l'impact des spectateur.ices, respectivement par le nombre total d'équivalents temps plein et de spectateur.ices sur une année.

L'objectif des parties suivantes est d'expliquer les différences observées sur chacun des principaux postes d'émissions et d'en déduire des ratios adaptés à chaque situation.

03

Analyse par poste d'émission

03-1

Mobilités

Déplacements visiteurs

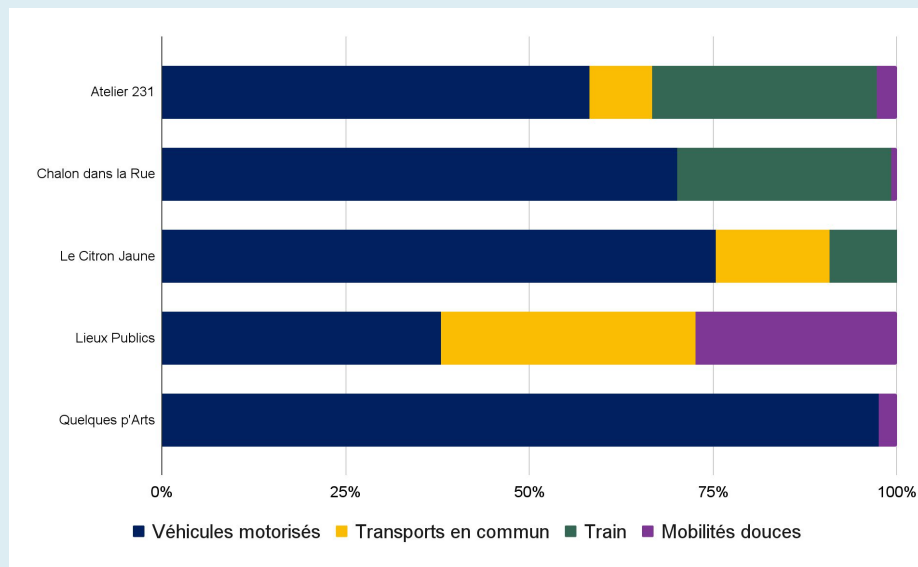
Analyse des déplacements visiteurs

Dans le cadre de représentations, en production ou en diffusion, les structures peuvent accueillir des spectateur.ices. Leurs déplacements représentent le premier poste d'émissions dans le bilan consolidé du réseau (64,23 % des émissions). Néanmoins, la disponibilité des données concernant ces déplacements est très limitée. C'est pour cette raison que la méthode de calcul de ce poste se base sur le nombre total de visiteurs et sur les hypothèses de déplacement suivantes, qui permettent de convertir le nombre de spectateur.ices et leur provenance en nombre de km réalisés par moyen de transport :

- ❖ Déplacements entre **agglomérations proches** : 200 km aller-retour, dont 70 % sont effectués en voiture, 30 % en train ;
- ❖ Déplacements entre **agglomérations éloignées** : 800 km aller-retour, répartis entre la voiture pour 30 %, le TGV pour 40 % et l'avion court-courrier pour 30 % ;
- ❖ Déplacements **intra-urbains** (déplacement en grande ville) : 30 km aller-retour, répartis entre transports en commun pour 80 % et la voiture pour 20 % ;
- ❖ Déplacements entre un **centre-ville et sa périphérie** : 80 km aller-retour, répartis entre la voiture pour 80 %, le train pour 10% et les transports en commun pour 10%.

Pour fiabiliser les données associées à ce poste d'émissions, il est recommandé de **réaliser une enquête visiteurs** lors des événements réalisés par les établissements. Par ailleurs, WeCount a développé un outil permettant de récolter ces données : [Mon empreinte public](#).

Répartition des catégories de transport des visiteurs et émissions associées

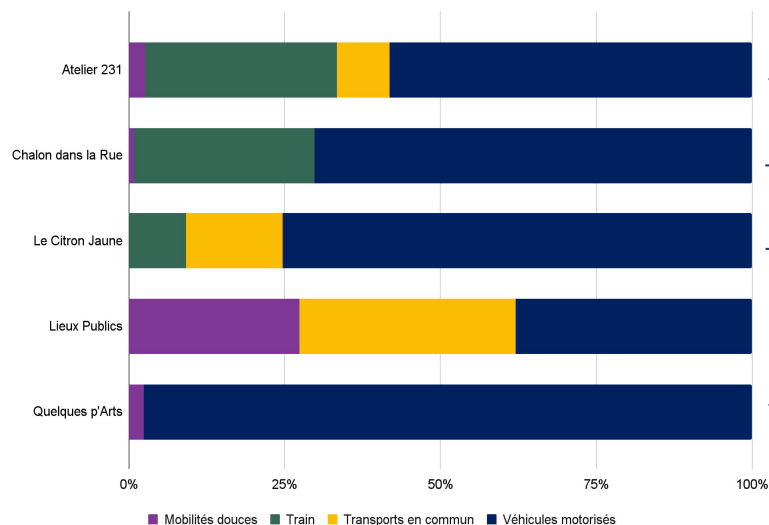


Déplacements visiteurs

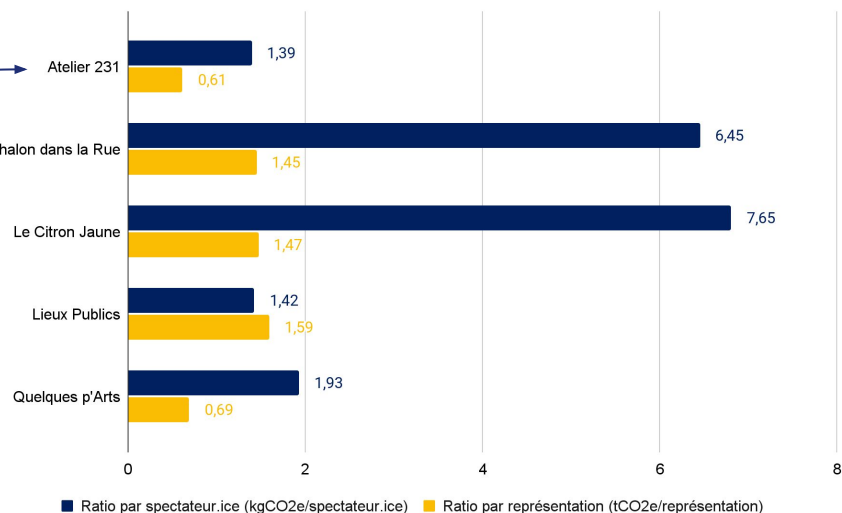
Analyse des déplacements visiteurs

La **localisation de l'établissement** et son **rayonnement** influent directement sur l'impact de cette catégorie ; en zone urbaine, le public vient de moins loin et peut utiliser les transports en commun.

Répartition des kilomètres parcourus par les spectateur.ices, par moyen de transport pour chaque structure



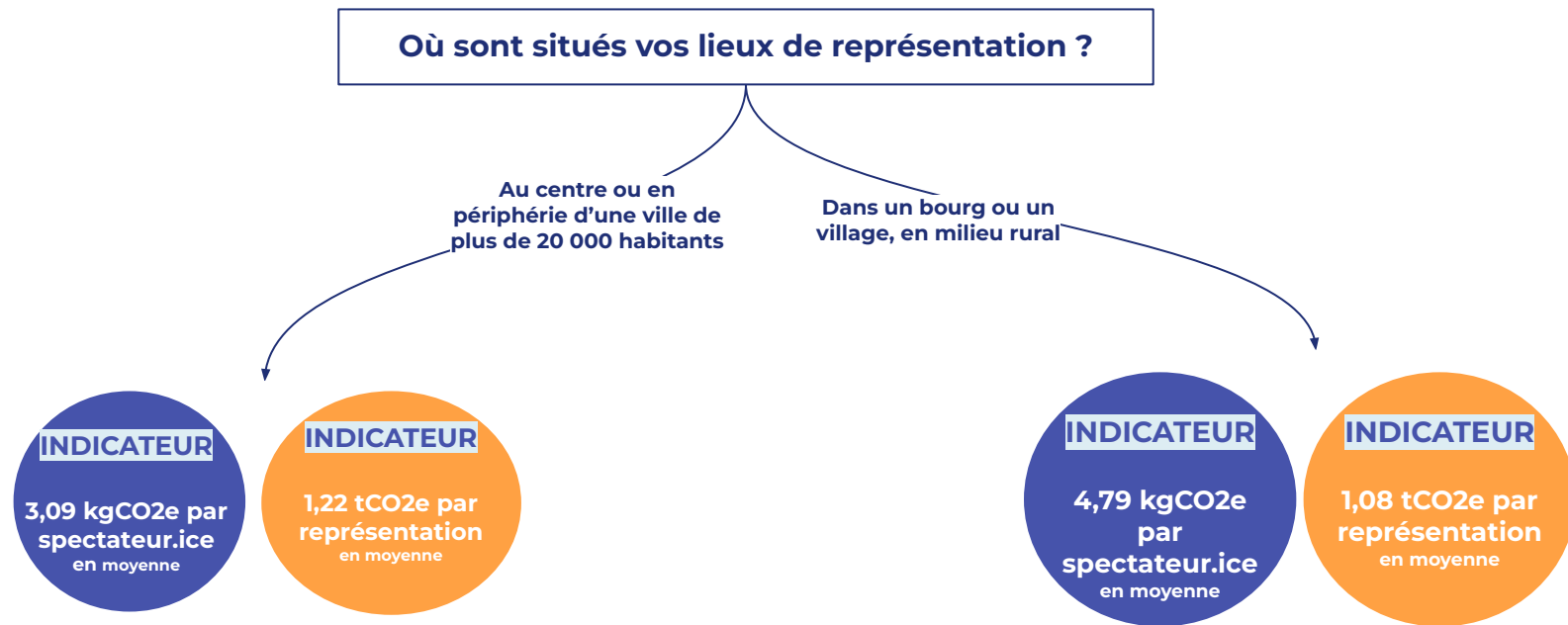
Ratios d'émissions pour les mobilités des spectateur.ices par structure



Déplacements visiteurs

Ratios d'émissions en fonction de la localisation de la structure

D'après l'analyse des émissions liées aux spectateur.ices pour les structures de la Promotion Climat, nous pouvons déterminer des **ratios d'émissions** par spectateur.ice et par représentation **en fonction des lieux de représentation et de la provenance des spectateur.ices**. D'autres paramètres jouent sur ces ratios, comme la renommée de la structure et l'influence sur le territoire, ou encore l'organisation d'un festival.



Déplacements visiteurs

Les leviers d'actions

Actions concernant les déplacements des spectateurs et visiteurs		€	
Collaborer avec des structures ou des établissements voisins pour s'adresser aux collectivités locales et appuyer la densification ou la création de transports en commun et de pistes cyclables protégées.	   	€ €	   
Mettre en place des garages sécurisés pour les vélos et trottinettes, mais aussi des douches et des vestiaires, sur les lieux de représentation (quand cela est possible).	  	€ € €	 
Adapter les horaires de représentation aux transports en commun.	  	€ € €	   
Mettre en place ou relayer des informations sur une/des plateformes de covoiturage dans les communications autour des représentations.	 	€ €	  
Réaliser une enquête mobilité des publics pour prioriser les actions à mener.	 	€ €	 

Les principaux leviers à étudier

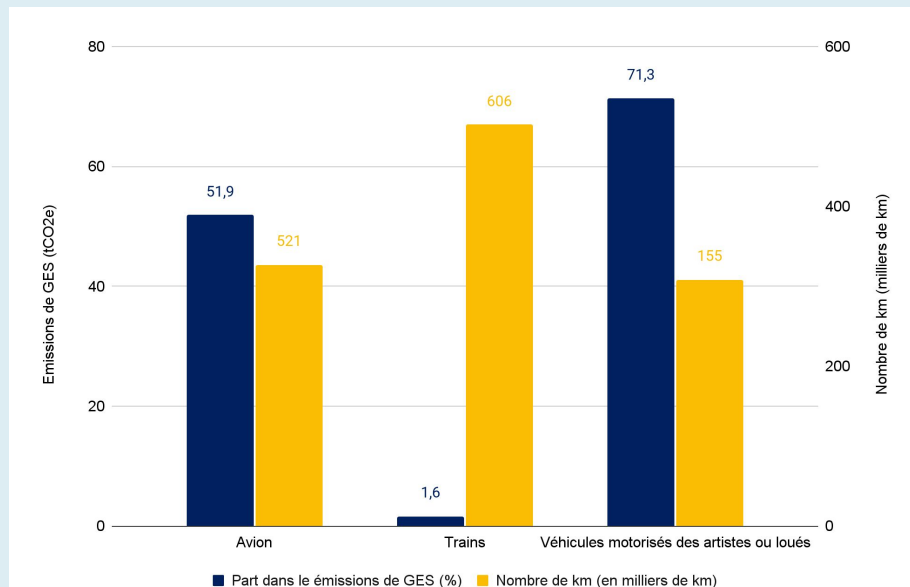
- Encourager les **mobilités douces** ;
- Promouvoir les **transports en communs** ;
- Développer le **covoiturage** et l'**autopartage**
- **Sensibiliser** et **mobiliser** les parties prenantes

Déplacements des artistes

Analyse des déplacements des artistes

Les structures du réseau CNAREP accueillent des **artistes** pour leurs différentes activités : **résidences, production, diffusion, organisation ou participation à un festival...** Leurs **déplacements** représentent le **troisième poste d'émissions** à l'échelle du bilan consolidé du réseau (**5,8 % des émissions**).

Nombre de km et émissions de GES pour les différents moyens de transport utilisés par les artistes



Contrairement aux déplacements des spectateur.ices, les structures disposent en général d'informations assez précises sur ces déplacements (nombre de km, nombre de passagers, moyen de transport). Cela a facilité l'estimation des émissions qui y sont liées, et encourage les structures à consigner encore plus précisément ces données.

Dans certains cas, un questionnaire envoyé à chaque compagnie accueillie a permis d'obtenir ces données.

INDICATEUR

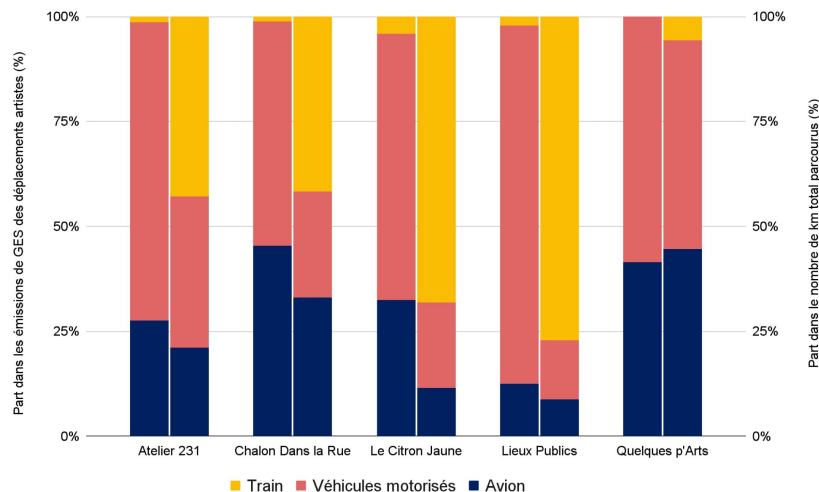
0,11 kgCO2e par
km parcouru
en moyenne

Déplacements des artistes

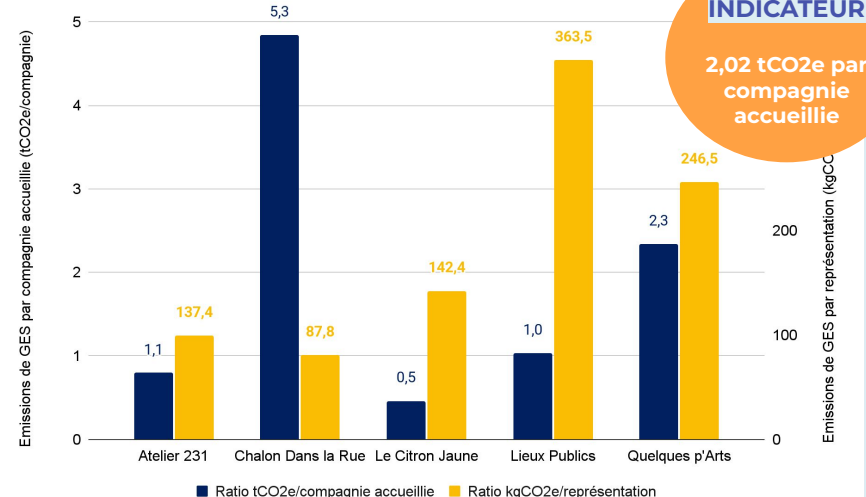
Analyse des déplacements des artistes

Dans le cadre de représentations, en production ou en diffusion, ou dans le cadre d'accueils de résidence, les structures peuvent accueillir des artistes. Souvent, les données de déplacements des artistes sont plus faciles à obtenir que pour les spectateur.ices, si la structure met en place un processus de collecte clair et au fil de l'année. La localisation de l'établissement et son rayonnement influent directement sur l'impact de cette catégorie ; en zone urbaine, les artistes viennent de moins loin et peuvent utiliser les transports en commun, et des structures renommées ont tendance à faire venir des artistes de plus loin et eux aussi plus renommés. D'autre part, l'accueil de résidence et le nombre de représentations sur un même territoire influent sur les émissions du poste.

Répartition des moyens de transport des artistes par structure



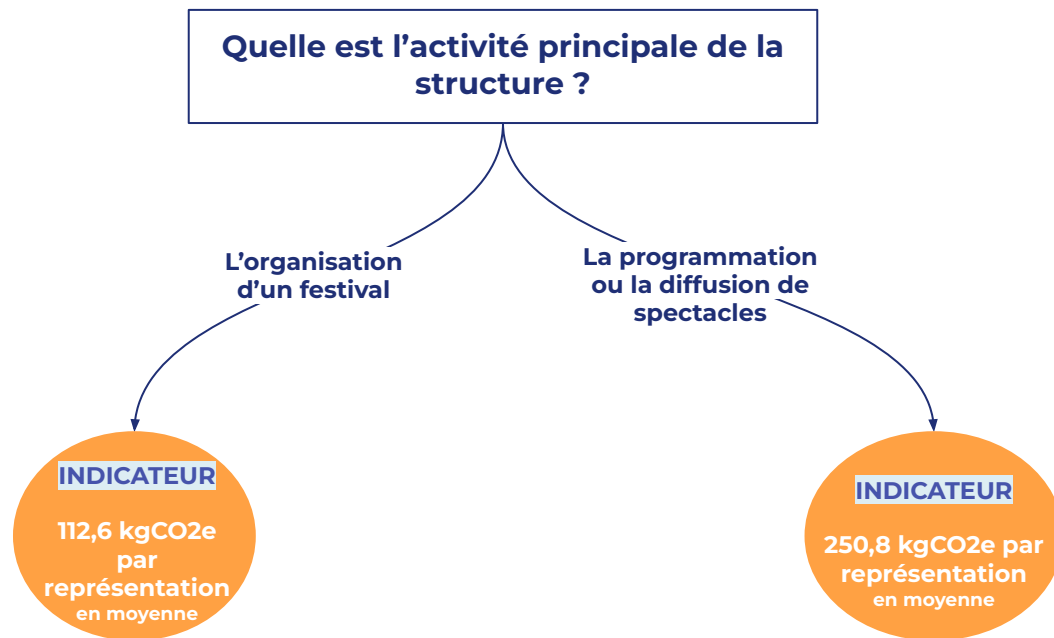
Ratios d'émissions pour les mobilités des artistes par structure (kgCO2e/représentation)



Déplacements des artistes

Comment expliquer ces différences ?

D'après l'analyse des émissions liées aux artistes accueillis en résidence pour les structures de la Promotion Climat, nous pouvons déterminer des **ratios d'émissions** par compagnie accueillie **en fonction des activités de la structure**. D'autres paramètres jouent sur ces ratios, comme la renommée de la structure et l'influence sur le territoire. Cependant, en première approximation, sa stratégie sera le seul paramètre pris en compte.



Une structure qui organise un **festival** (en plus d'une programmation à l'année) a un **nombre de représentations élevé** (plus de 900 pour Chalon dans la Rue par exemple).

→ **Le ratio d'émissions par représentation est donc plus faible que pour une structure dont ce n'est pas l'activité principale.**

Les structures de l'échantillon dont cela est considéré comme l'activité principale sont Chalon dans la Rue et Atelier 231 : plus de 90 % de leurs spectateurs viennent pour le festival organisé par ces structures.

Déplacements des artistes

Les leviers d'actions

Proposition d'actions permettant de réduire les émissions de GES		€	
Réduire les programmations d'artistes internationaux nécessitant l'avion.	 	€ € €	A A
Privilégier les rendez-vous de programmation internationaux par visioconférence	 	€	A A A A
Adopter de nouvelles formes de diffusion en livrant un mode d'emploi du spectacle pour des structures situées à l'international ou dans d'autres régions pour diminuer les trajets.	 	€ € €	A A A A
Mutualiser les tournées d'artistes venant de loin, en concertation avec les autres acteurs de la région, du pays.	  	€ € €	A A A A
favoriser le train ou les mobilités bas carbone.	 	€ € €	A A A
Mettre en place un bonus écologique pour les voyages en train longue distance.	 	€ €	A A A A
Sensibiliser les artistes à l'impact de leurs déplacements.		€ €	A

Les principaux leviers à étudier

- Encourager les **mobilités douces** ;
- Promouvoir les **transports en communs** ;
- Développer le **covoiturage** et l'**autopartage**
- **Sensibiliser** et **mobiliser** les parties prenantes

Déplacements quotidiens

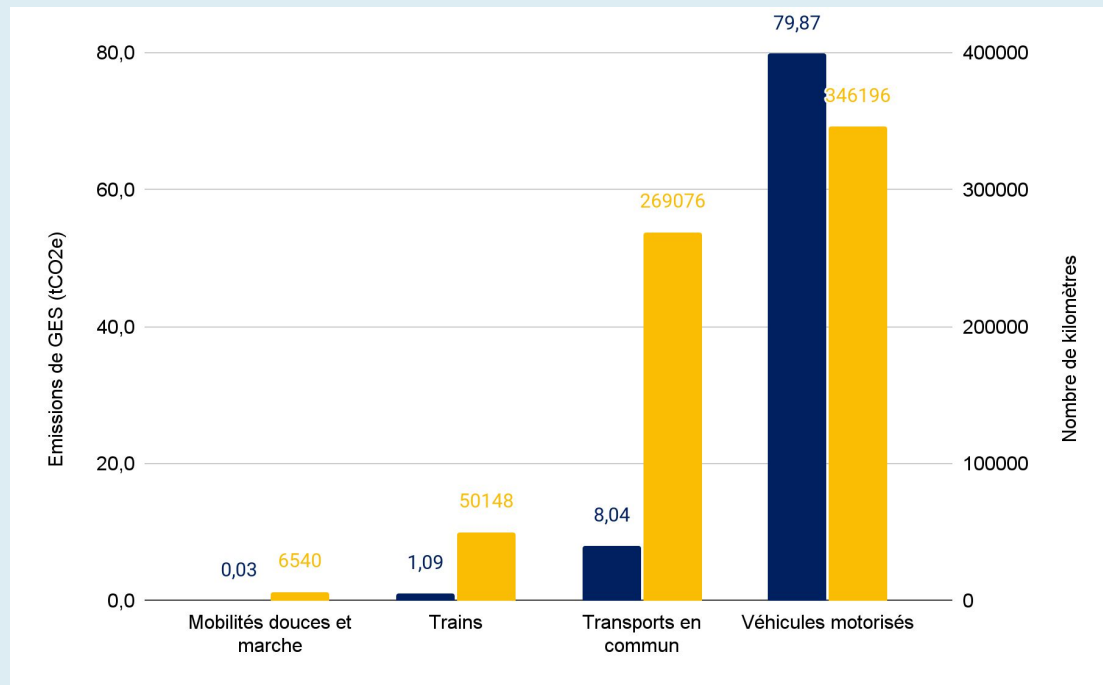
Analyse globale

Les déplacements quotidiens concernent le personnel administratif, technique et artistique permanent des structures, qui se rend chaque jour de son domicile à son lieu de travail ;

Au total, ces déplacements représentent 89 tCO2e avec comme répartition :

- 89,71 % des émissions GES pour les déplacements en véhicules motorisés ;
- 9,03 % des émissions GES pour les déplacements en transports en communs ;
- 1,22 % des émissions GES pour les déplacements en trains ;

Émissions liées aux déplacements quotidiens



Déplacements quotidiens

Comparaison des émissions de GES par personne

Pour analyser les émissions de GES de cette catégorie, nous utilisons le ratio par effectif pour chaque établissement, en rapportant les émissions de GES aux ETP.

Les différences d'émissions de GES entre établissements s'expliquent par :

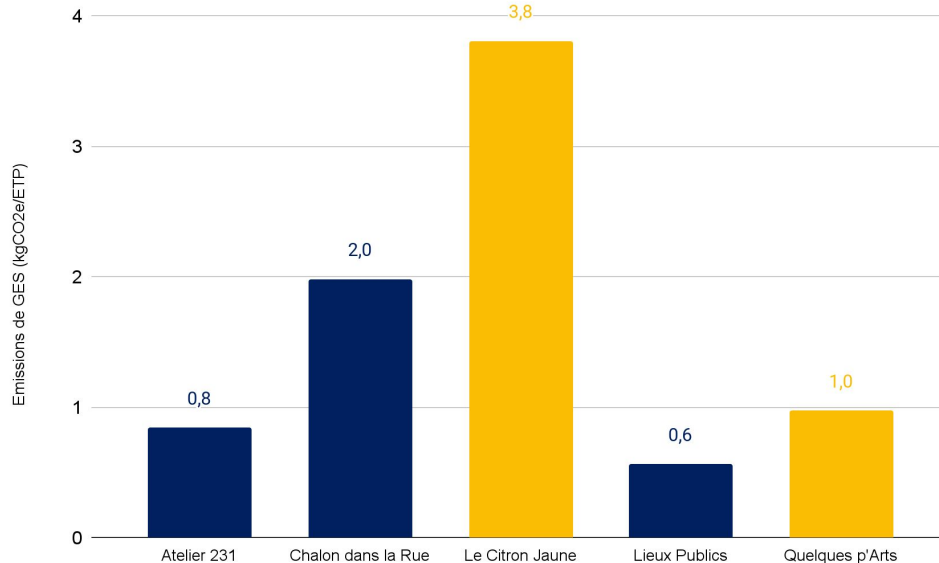
1- La **localisation** des établissements (rural, périphérie ou centre-ville) et le fait d'être accessible en transport en commun.

2- Les **modes de transport** choisis

INDICATEUR

**1,64 tCO₂e par
ETP sur un an
(en moyenne)**

Comparaison des émissions GES par ETP des déplacements quotidiens



Les lieux dont les émissions par ETP sont représentées en jaune ne sont pas desservis en transports en commun

Déplacements quotidiens

Disparité des modes de transport

Les trois modes de transport utilisés par les établissements sont :

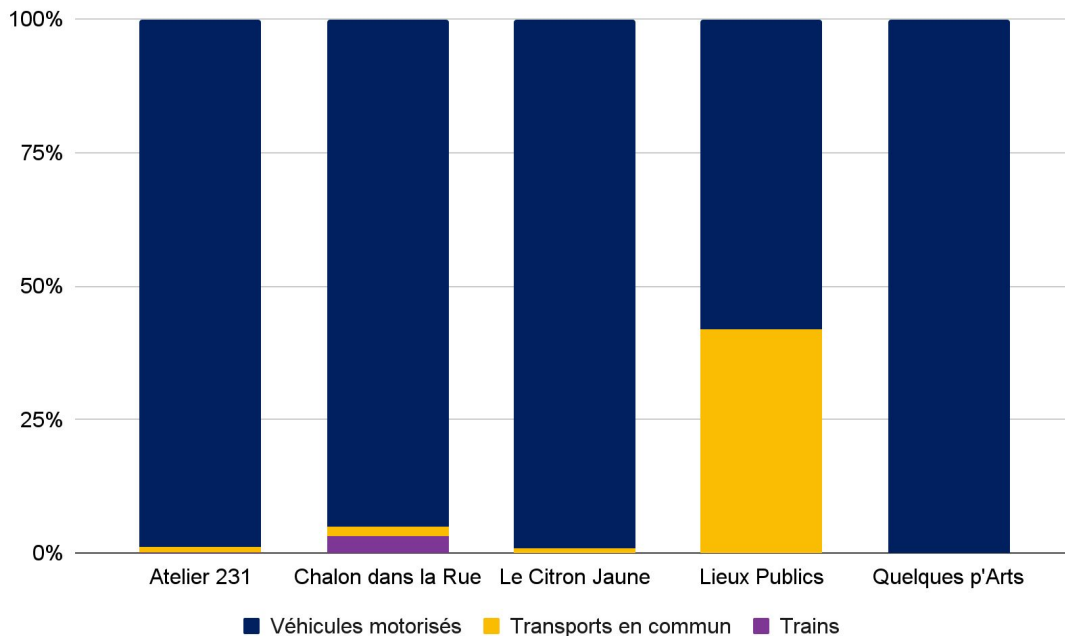
- Les véhicules motorisés (voitures ou deux-roues)
- Les transports en communs :
 - Métro, tramway, trolleybus
 - Autobus
- Les trains (TGV ou TER)
- Les mobilités douces

Les établissements **utilisent principalement les véhicules motorisés** (51,5 % des kilomètres parcourus) **et les transports en commun** (40 % des kilomètres parcourus) pour leurs déplacements quotidiens.

À noter

Les transports en commun sont divisés en deux sous-catégories : d'un côté, le métro, le tramway & le trolleybus, et de l'autre, l'autobus, en raison de leurs impacts carbone différents.

Répartition des émissions des modes de transport utilisés par les établissements



Déplacements quotidiens

Pourquoi existe-t-il des disparités dans les modes de transport ?

Les structures du réseau présentent des différences dans les modes de transport utilisés en raison de plusieurs facteurs :

1. **Localisation de l'établissement** : Les structures situées en zones urbaines bien desservies par les transports en commun (métro, bus, tramway) profitent du recours à ces modes, tandis que ceux en zones rurales ou périurbaines, moins accessibles, impliquent davantage l'usage de la voiture individuelle.
2. **Distance domicile-travail des équipes** : Dans les structures dans lesquelles les équipes habitent principalement dans des zones proches, les mobilités douces (marche, vélo) sont plus courantes, alors que les grandes distances nécessitent l'usage de la voiture ou des transports régionaux comme le TER.
3. **Disponibilité des infrastructures de mobilité douce** : La présence de pistes cyclables, de parkings sécurisés pour vélos, et de voies piétonnes près de du lieu de travail facilite le recours à la marche ou au vélo pour les trajets domicile-travail.
4. **Profil des usagers** : Le mode de transport choisi dépend des caractéristiques des personnes composant les équipes (âge, niveau de revenu, lieu de résidence), influençant leur capacité et préférence pour tel ou tel moyen de transport.

Ces éléments créent des différences notables dans les pratiques de mobilité des structures du réseau.

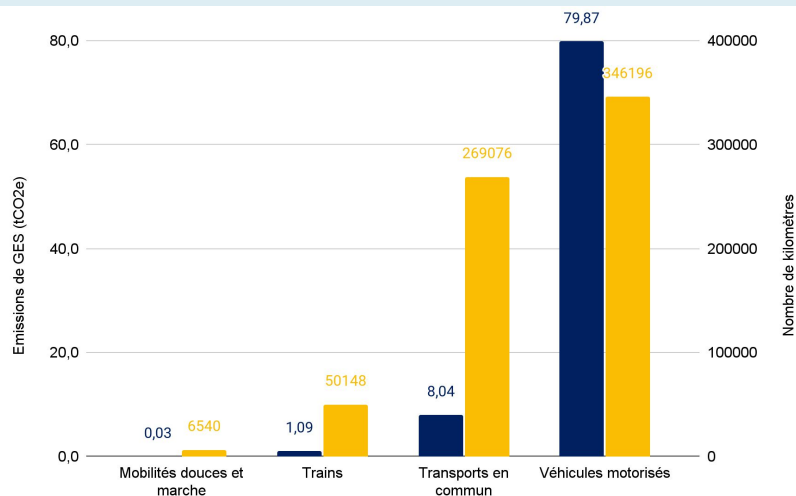


Déplacements quotidiens

Quel poids carbone par mode de transports ?

Selon le mode de transports choisis pour se déplacer, **le poids carbone diffère d'un kilomètre parcouru à l'autre**. Le graphique ci-dessous illustre le poids carbone des cinq modes de transport associés au nombre kilomètre parcourus, en cumulé pour les établissements participants.

Comparaison du poids carbone des modes de transport quotidiens et des km effectués



Quelle différence d'émissions de GES par kilomètre parcouru ?

- Les trains
1 km de TER = 0,03 kgCO2e
1 km en TGV = 0,003 kgCO2e
- Les transports en commun
1 km d'autobus gazole = 0,113 kgCO2e
1 km en métro, tramway, trolleybus = 0,004 kgCO2e
- Les véhicules motorisés
1 km en voiture motorisation moyenne = 0,231 kgCO2e

Pourquoi le poids carbone diffère entre les TER et les TGV ?

La différence d'émissions de CO2e par kilomètre entre le TER (Train Express Régional) et le TGV (Train à Grande Vitesse) s'explique principalement par le mix énergétique utilisé (certains TER roulant encore au gazole).

Déplacements quotidiens

Disparité des modes de transport et impacts

Pourquoi ces différences entre établissements ?

Le Citron Jaune : trajets majoritairement réalisés en véhicules motorisés, structure située à Port Saint-Louis, à 70 km de Marseille et à 45 km d'Arles, où réside la majorité des personnes de l'équipe. Port Saint-Louis est peu desservie par les réseaux de transports en commun. C'est aussi le cas de Quelques p'Arts, situé en milieu rural.

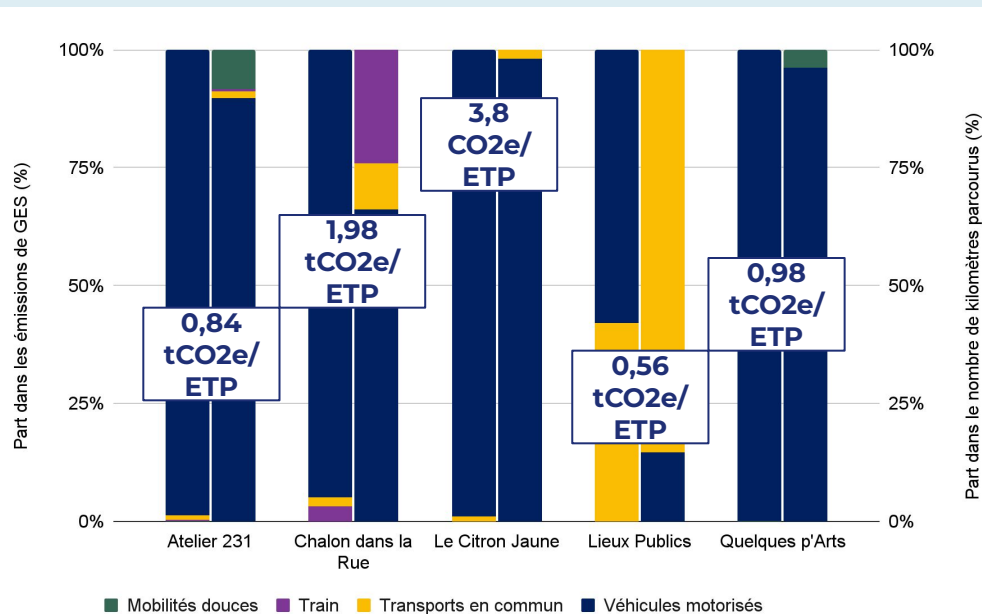
Lieux Publics : structure située en périphérie d'une grande ville, bien desservie en transports en commun.

Chalon dans la Rue et Atelier 231 ont des profils d'émission et des situations géographiques similaires, même si les équipes de Chalon utilisent plus le train, ce qui implique des émissions plus faibles là où les équipes d'Atelier 231 utilisent surtout les véhicules motorisés.

En conclusion

Plus les équipes se déplacent en véhicules motorisés, plus les émissions de GES des établissements sont élevées

Répartition des modes de transport et émissions GES par personne pour les déplacements quotidiens



Déplacements quotidiens

Les leviers d'actions

Proposition d'actions permettant de réduire les émissions de GES		€	
Réaliser une enquête mobilité domicile-travail pour prioriser les actions à mener.		€ €	A A
Financer les abonnements de transports en commun.		€ € € €	A
Développer des infrastructures pour les mobilités douces (garages ou abris sécurisés pour les vélos et trottinettes, des douches et des vestiaires).		€ € € € €	A A A A
Proposer des aides à l'achat de vélos (classiques ou électriques) ou des subventions pour l'entretien.		€ € €	A
Adapter les horaires de présence des équipes aux transports en commun.		€	A A
Créer ou promouvoir des applications de covoiturage.		€ €	A A A A
Aménager des espaces pour faciliter le covoiturage, avec des parkings gratuits pour les véhicules partagés.		€ € € €	A A A A A
Mettre en place des jours de télétravail quand cela est possible.		€	A A
Travailler avec les autorités locales pour améliorer les lignes de bus, tram ou train à proximité des lieux de travail.		€ €	A A A A A
Sensibiliser et mobiliser à la réduction de l'impact des déplacements (organiser des ateliers, lancer des défis de mobilité, présenter les alternatives durables).		€	A

Les principaux leviers à étudier

- Encourager les **mobilités douces** ;
- Promouvoir les **transports en communs** ;
- Développer le **covoiturage** et l'**autopartage**
- **Sensibiliser** et **mobiliser** les parties prenantes

03-2

Les achats de services

Achats de services

Analyse globale

Les achats de services correspondent aux prestations achetées par les établissements, dont les émissions de GES sont calculées à partir de montants dépensés. Les facteurs d'émission, qui convertissent les montants dépensés en émissions de CO₂e, ont une incertitude élevée. Ils sont utilisés en dernier recours, lorsque les données physiques ne sont pas disponibles.

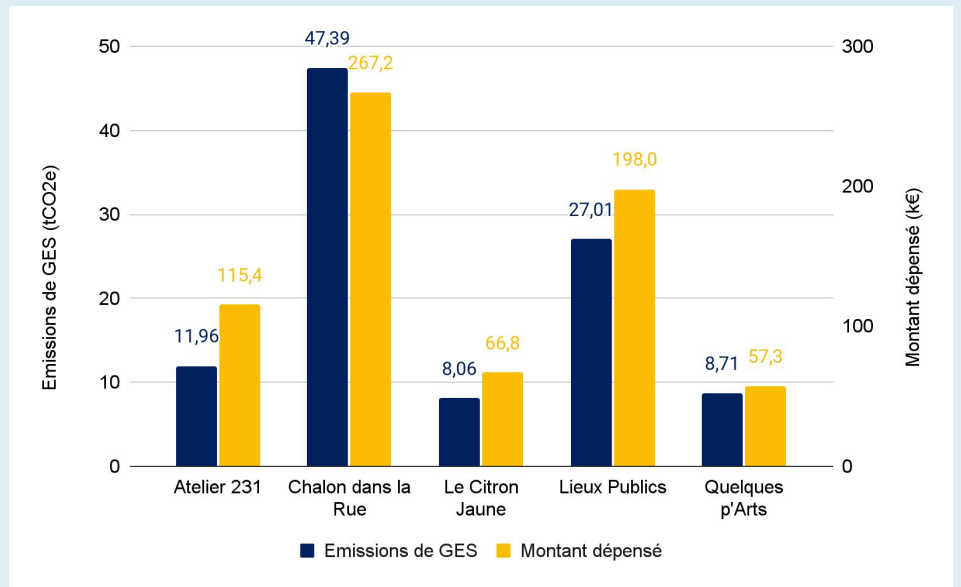
Au total, ces achats de services représentent 103,1 tCO₂e avec comme répartition.

- 58,5 % des émissions GES pour des services type imprimerie, publicité, architecture et ingénierie, maintenance multitechnique des bâtiments...
- 13,4 % des émissions de GES pour les services d'hébergement et de restauration
- 10,1 % des émissions pour les services bancaires et assurances
- 5,2 % pour des services de postes et télécommunications

À noter

À l'échelle du réseau, en moyenne, pour 1 000€ dépensés, c'est 146,4 kgCO₂e comptabilisés

Émissions de GES des achats de services par structure



Achats de services

Émissions de GES par ETP

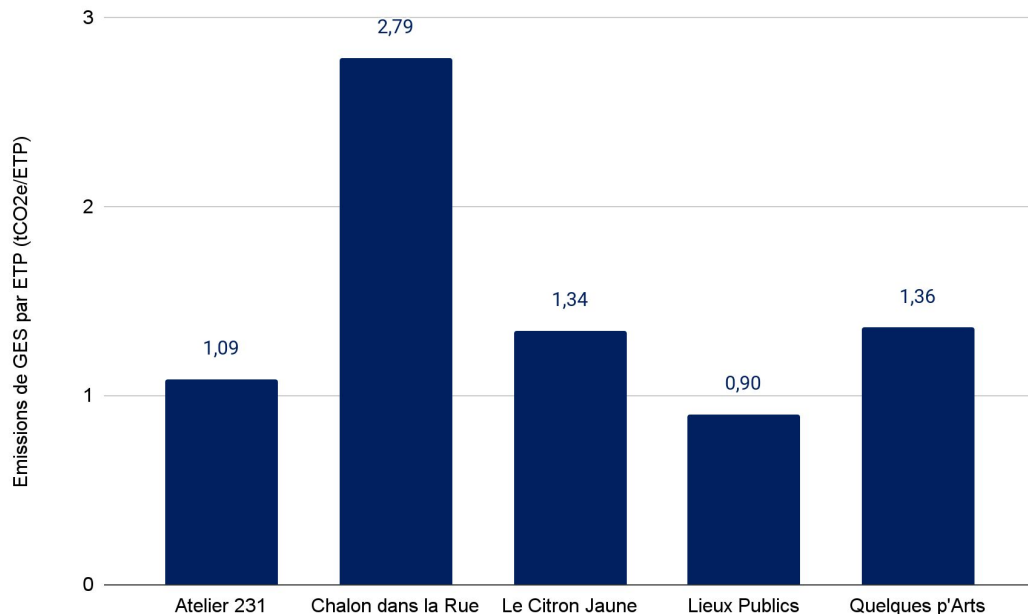
Pour analyser des émissions de GES de cette catégorie, les émissions de GES sont rapportées aux ETP pour chaque établissement.

Les différences d'émissions de GES entre établissements s'expliquent par les types de services achetés, qui reflète les différences d'activité & de fonctionnement des établissements.

INDICATEUR

**1,5 tCO₂e par
personne pour
un an
(en moyenne)**

Ratios d'émissions des services achetés par structure (tCO₂e/ETP)



Achats de services

Disparités des services achetés

Pourquoi ces différences entre établissements ?

Les montants dépensés en achats de services dépendent du nombre de personnes dans l'équipe et de la taille des bâtiments notamment.

Les services d'édition et de communication peuvent être externalisés, comme pour Chalon dans la Rue et Lieux Publics : cela ne veut pas dire que les autres structures ne font pas de communication.

L'organisation d'un festival comme le festival Chalon dans la Rue nécessite souvent le recours à des services qui ne relèvent pas des compétences des structures (sécurité, premiers secours, etc). Cela explique la prédominance de la partie "Services" dans les achats de service de Chalon dans la Rue.

Les "Activités créatives et artistiques et culturelles" correspondent ici principalement aux reportages photos et l'aide à la publication d'ouvrage commandités par Atelier 231.

Répartition des services achetés par établissement et ratio d'émissions par ETP



Achats de services

Incertitudes des émissions

Les incertitudes liées aux émissions carbone fondées sur des ratios monétaires pour les services achetés sont généralement élevées.

Pourquoi cette catégorie présente des incertitudes élevées ?

La méthodologie de calcul des facteurs d'émissions pour les services est fondée sur un calcul à l'échelle nationale :

- Les émissions annuelles directes de GES de chaque branche de l'économie nationale
- Le chiffre d'affaires annuel de chaque branche (émissions directes / chiffre d'affaires = intensité carbone d'un secteur d'activité) et les comptes macroéconomiques : les flux entrées / sorties de la comptabilité nationale

Les pratiques opérationnelles peuvent beaucoup varier d'un établissement à l'autre, même au sein d'un même secteur. Par exemple, deux prestataires de nettoyage peuvent utiliser des produits très différents avec des impacts carbone variables. Les facteurs d'émissions disponibles pour les services ne permettent pas de prendre en compte cette variabilité.

À noter

En pratique, pour la base Empreinte de l'ADEME, les incertitudes pour ces ratios monétaires sont autour de 80 %, ce qui limite la précision des estimations des émissions pour les services achetés et complique l'identification de leviers de réduction efficaces.

03-3

Bâtiments

Bâtiments

Analyse globale

Les structures du réseau CNAREP disposent d'un ou plusieurs bâtiments dans le cadre de leurs activités : bureaux, salles de répétition, salles de spectacle, appartements destinés à accueillir des compagnies en résidence...

L'impact de ces bâtiments sur les émissions de GES des structures peut être dû :

- à leur utilisation (énergie utilisée pour éclairer, chauffer)
- à la construction et aux différentes rénovations qui ont lieu sur ou pour ces bâtiments : on parle d'amortissement des constructions et des rénovations

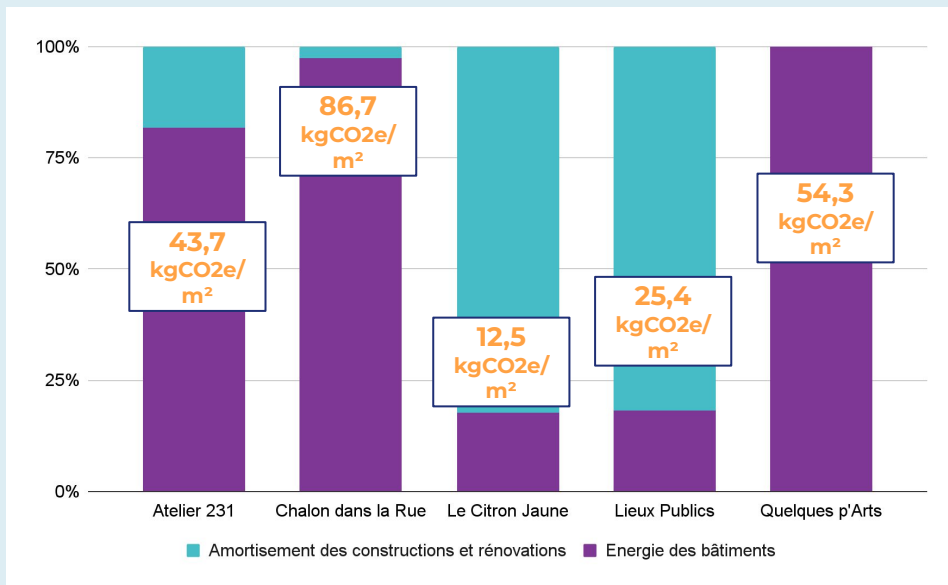
Au total, les bâtiments représentent 257,9 tCO₂e avec comme répartition.

- 70,1 % des émissions dues à l'énergie
- 29,9 % des émissions dues à l'amortissement des constructions et des rénovations

INDICATEUR

**44,5 kgCO₂e par
m² pour un an
(en moyenne)**

Émissions de GES des bâtiments par structure



Consommation énergétique des bâtiments

Disparité des mix énergétiques

Les établissements du réseau n'utilisent que de l'électricité et des énergies fossiles (gaz, fioul, charbon).

Elles ne sont pas reliées à des réseaux de chaleur (constitué de différentes sources d'énergie : énergies fossiles, renouvelables ou de récupération). Notons aussi que des combustibles organiques (bois, biomasse) peuvent être utilisés dans d'autres structures.

Pourquoi ces différences entre établissements ?

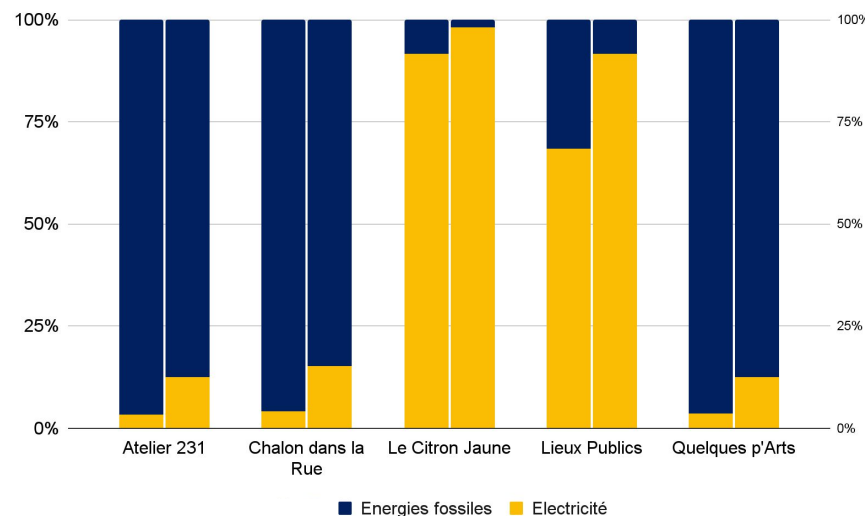
Le Citron Jaune et Lieux Publics n'utilisent que peu, voire pas d'énergies fossiles. En effet, leur localisation nécessite notamment moins de chauffage que dans des régions plus froides. D'autre part, le bâtiment du Citron Jaune est neuf donc moins énergivore. Ainsi, le poste "Énergie des bâtiments" ne représente qu'entre 2 % et 3 % de leur bilan global, alors qu'il peut représenter jusqu'à 29 % pour d'autres structures.

Atelier 231 dispose d'espaces relativement importants (2 500 m²), ce qui explique l'importance de ce poste dans le bilan de la structure (près de 29 %).

De grands espaces sont parfois fortement mutualisés (comme pour Chalon dans la Rue par exemple) ce qui explique que ce poste ne représente que 4 % du bilan de ce CNAREP.

Quelques p'Arts dispose d'espaces particulièrement moins important en surface que les autres structures (200 m²). Cependant, cela ne change pas la répartition des énergies utilisées dans le cas où un chauffage au gaz est utilisé.

Répartition des émissions de l'énergie utilisée par chaque établissement



À noter

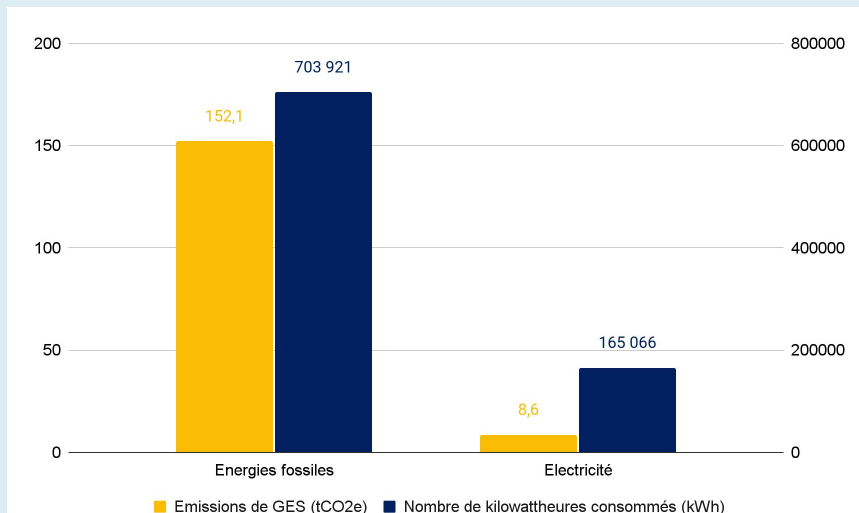
Les structures n'ont souvent pas la possibilité de choisir leur mix énergétique.

Consommation énergétique des bâtiments

Quel poids carbone par énergie consommée

Selon le type d'énergie utilisé pour chauffer et climatiser les locaux, **le poids carbone diffère d'un kilowattheure à l'autre**. Le graphique ci-dessous illustre le poids carbone des quatre types d'énergie associés au nombre kilowattheure consommé, en cumulé pour les établissements participants.

Comparaison des émissions de l'énergie et des kWh consommés



Quelle différence d'émissions de GES par kilowattheure consommé ? À l'échelle du réseau :

- Les énergies fossiles
1 kWh de gaz naturel = 0,216 kgCO2e
- L'électricité
1 kWh d'électricité = 0,052 kgCO2e*

*Pourquoi le poids carbone de l'électricité est faible en France ?

En France, l'électricité a un faible poids carbone grâce à la production nucléaire (70 % du mix électrique), avec une moyenne de 0,052 kg CO2e par kilowattheure, contre 0,42 kg CO2e par kilowattheure en Europe, soit près de dix fois moins.

Consommation énergétique des bâtiments

Les leviers d'actions

La maîtrise de la consommation énergétique des bâtiments permet aux établissements de réduire **directement** leurs émissions de gaz à effet de serre, de limiter leur impact écologique et de réaliser des économies face à la volatilité des prix de l'énergie.

Proposition d'actions permettant de réduire les émissions de GES		€	
Réaliser un audit énergétique & mise en conformité du bâtiment (isolation).		€ € € € € € € €	A A A A A A A A
Installer des appareils permettant de réduire sa consommation d'énergie fossile (ex. Pompe à chaleur).		€ € € € € €	A A A A A A
Utiliser des systèmes GTB/GTC (Gestion Technique du Bâtiment / Gestion Technique Centralisée) pour piloter sa consommation.		€ € € € € €	A A A A A A
Optimiser ses installations (ex. calorifugeage des tuyaux).		€ € € € € €	A A A A A A
Utiliser de l'énergie renouvelable.		€ € € € € €	A A A A A A
Produire de l'énergie renouvelable sur site.		€ € € € € € € €	A A A A A A A A
Mise en place de Contrats de Performance Énergétique.		€ € € € € €	A A A A A A
Effectuer un suivi, des entretiens et des réglages des installations.		€ € € € € €	A A A A A A
Limiter les températures d'ambiance (chauffage et climatisation).		€ € € € € €	A A A A A A

Les principaux leviers à étudier

- **Consommer moins** : identification des fuites, adoption de comportements plus sobres, optimisation de la performance énergétique des bâtiments (ex : isolation), etc.
- **Travailler sur l'efficacité énergétique** : déploiement d'installations frugales, fiables et résilientes
- **Utiliser des sources d'énergies décarbonées** : énergies renouvelables, réseau de chaleur et de froid, etc.

04

Conclusion

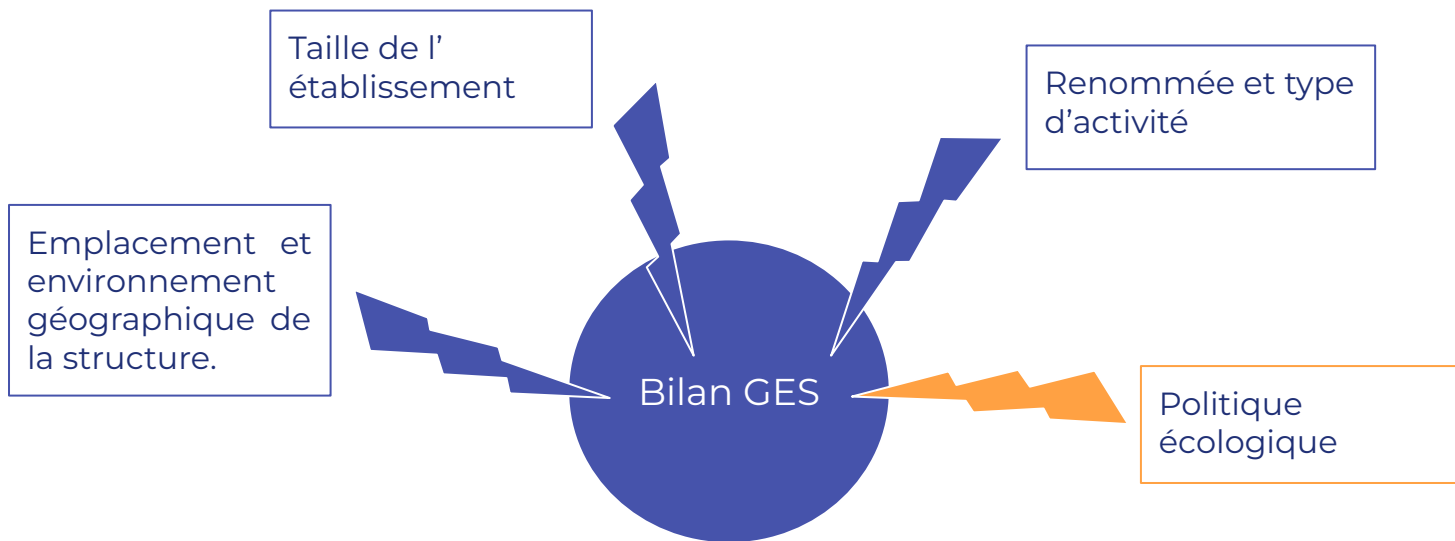
Conclusion

Les facteurs qui influent sur le bilan GES

La **taille** de la structure influe sur son empreinte carbone, qu'il s'agisse de la taille de l'équipe ou de la surface des bâtiments.

L'**emplacement géographique** d'une structure joue un rôle crucial dans les émissions liées aux déplacements des spectateur.ices, des équipes et des artistes.

La **renommée** et le **type d'activité** (plus ou moins d'accueil en résidence, de festivals, de programmation à l'année, etc.) peuvent également influencer le bilan via les artistes et publics et leurs déplacements notamment.



Conclusion

Les trois leviers indispensables

Le secteur a un rôle clé à jouer pour contribuer à la lutte contre le changement climatique. Au vu des enjeux identifiés dans ce guide, l'ensemble des acteurs doit se mobiliser : les structures, les équipes artistiques et techniques, les spectateur.ices, et les pouvoirs publics.

En synthèse, nous identifions 3 grands leviers indispensables pour réduire l'empreinte carbone du secteur :

- **Décarboner les mobilités** : installer des équipements sécurisant les mobilités douces, encourager le covoiturage, réorienter et repenser les mobilités internationales avec la mise en place de quotas par saison
- **Sobriété, efficacité énergétique et énergie décarbonée** : baisser ses émissions liées aux énergies par la modernisation des équipements, la réalisation de travaux de rénovation énergétique, l'installation d'une gestion technique centralisée des bâtiments ;
- **Mutualiser le matériel et les compétences** : valorisation de l'interdisciplinarité du réseau et des structures proches géographiquement pour mutualiser des outils et des compétences, mise en place de plateformes d'échange de matériel, évènements concertés.

Conclusion

Sensibiliser, éduquer & diffuser !

Les trois leviers d'action énoncés ici ne doivent pas occulter un aspect majeur, bien que non quantifiable, du secteur culturel en général et de la création chorégraphique en particulier : la **création de nouveaux imaginaires et la bascule des modes de pensées.**

Le réseau CNAREP s'inscrit dans l'opportunité de **rayonner** à tous les niveaux, en commençant par soi, dans sa structure, au sein du réseau entier, mais également à l'échelle de son secteur, de son pays, et même au-delà des frontières, en inspirant et en se connectant avec l'international pour **fédérer et créer autour des imaginaires et des récits de demain !**

Ce référentiel, rendu possible par l'engagement du réseau CNAREP et la mobilisation des structures participantes, a pour ambition d'aider les structures du secteur souhaitant accélérer leur transition bas-carbone.

Conscients de l'ampleur du sujet et de sa complexité pour les structures du secteur, nous considérons ce référentiel comme une première étape dans les travaux menés par WeCount et le réseau CNAREP pour accompagner la décarbonation du réseau. Nous poursuivons les travaux à travers l'organisation, plusieurs fois par an, de nouveaux programmes collectifs permettant aux établissements du secteur de la culture et du spectacle vivant de réaliser leur bilan GES et plan d'actions, en bénéficiant des travaux capitalisés à travers les différents programmes. Ces travaux ont vocation à être menés de manière collaborative et transparente à l'échelle du secteur. Si vous souhaitez contribuer à ces travaux, vous pouvez contacter l'A-CNAREP et WeCount.

